

# *Rochetaillée*

*sur Saône*



2010

n° 28

Bulletin municipal d'information

# Casa d'Or

000 immobilier

AGENCE INDÉPENDANTE  
SPÉCIALISTE DES MONTS D'OR ET DU VAL DE SAÔNE  
EQUIPE EXPÉRIMENTÉE | CONFIDENTIALITÉ ASSURÉE

Virginie DELOISON  
Sophie BELLAUD

TRANSACTION | HOME STAGING | ESTIMATION | LOCATION



2, rue de la république  
69270 couzon-au-mont-d'or  
tél./fax 04 78 22 22 20  
contact@casador-immobilier.com



**BOUCHERIE**  
*Les 2 Fontaines*  
Traiteur - Charcuterie - Rôtisserie - viande charolaise  
livraison à partir de 30€

12, rue Pierre-Carbon - 69270 Fontaines-sur-Saône  
04 78 22 52 36  
Ouvert le lundi. Fermé le mercredi après-midi et le jeudi

**Bijouterie**  
*lannes*

VENTE BIJOUX OR ET FANTAISIE - TRANSFORMATION - RACHAT D'OR  
NETTOYAGE DE BIJOUX - HORLOGERIE - RÉPARATION PENDULES ANCIENNES ET MONTRES

8, rue Pierre-Carbon - 69270 Fontaines-sur-Saône  
04 78 22 09 86

restaurant

**HÔTEL2**  
**PARIS**

Rochetaillée-sur-Saône  
06 98 67 55 21  
04 78 22 33 62  
www.hotel2paris.fr



Traiteur - plateaux repas - chambres d'hôtes - salle de réunion  
Baptêmes - mariages - anniversaires - communions

**L'Hôtel2Paris c'est également sur le site de votre choix :**  
Petit déjeuner - goûter - inauguration - événementiel avec  
ou sans personnel.

*Tous les plats de notre carte peuvent faire l'objet de plats ou plateaux repas (livrés ou emportés).  
Pour des plats ou plateaux plus élaborés (homard, langouste, foie gras, truffes). Nous contacter*

- **LE MOT DU MAIRE** **PAGE 4**

---

- **MAIRIE : HORAIRES**
- **EMPLOYÉS COMMUNAUX** **PAGE 5**

---

- **ÉTAT CIVIL** **PAGE 6**

## GESTION MUNICIPALE

- DÉNEIGEMENT ET COLLECTE OBJETS ENCOMBRANTS
- AU FIL DES DÉLIBÉRATIONS
- MICHEL COMTE : COMMISSION URBANISME
- JOSIANE BRUNIER : COMMISSION COMMUNICATION
- VALMY RODRIGUEZ : COMMISSION TRAVAUX - HYGIÈNE
- PHILIPPE ARMAND : COMMISSION FINANCES - FETES ET ANIMATIONS
- ÉRIC VERGIAT : CONSEILLER COMMUNAUTAIRE

**PAGES 7 À 21**

## INFORMATIONS SOCIALES

- CCAS
- ADOM
- FNATH
- MAISON DU DEPARTEMENT
- MISSION LOCALE
- RAM

**PAGES 22 À 25**

## ENFANCE

- VIE SCOLAIRE
- STRUCTURE DE GARDE ENFANCE EVEIL

**PAGES 26 À 28**

## ASSOCIATIONS

- AAVR
- ARCRP
- BATEAUX SUD-EST
- BIBLIOTHÈQUE
- CERCEAU D'OR
- CLUB DES LOISIRS
- COMITÉ DES FÊTES
- EURO DES ECOLES
- PAROISSE
- RSL
- ROCHETAILLÉE MODÉLISME + MAQUETTISME
- ROCHETAILLÉE MINIATURE
- TAEKWENDO
- YOGA
- UMAC
- TENNIS CLUB

**PAGES 30 À 39**

## INTERCOMMUNITE

- ASI
- SAPEUR POMPIERS
- LE SIVRE

**PAGES 40 À 42**

- CALENDRIER.....P.29
- ALLO SERVICE PUBLIC.....P.42
- DOCUMENTS À CONSERVER.....P.42





## EDITORIAL

*En cette nouvelle année, je souhaite d'abord adresser à l'ensemble des Rochetaillardes et des Rochetaillards mes vœux les plus sincères.*

*Mes vœux les plus chaleureux pour vous, vos proches, des vœux de santé, de prospérité, de bonheur...*

*J'ai, par nature, une pensée toute particulière envers ceux de nos concitoyens qui sont davantage exposés aux contraintes et à la dureté de notre environnement économique et social, envers celles et ceux qui rencontrent des moments pénibles, dont la santé est fragile, qui ont perdu un être cher.*

*L'année 2009 qui vient de s'écouler a été, sous bien des aspects difficiles, loin des espérances de joie, de progrès et de paix de chacun.*

*La crise financière, rapidement propagée pour devenir une crise globale avec son lot de licenciements, de chômage, de baisse du niveau de vie, provoque une grande et légitime émotion dans le monde entier. Les personnes éprises de justice et de paix ne peuvent être insensibles à ces tragédies dont sont victimes, en premier, les plus faibles et les plus démunis.*

*Tous ces événements démontrent la fragilité de notre société, mais aussi sa capacité à réagir face à des situations de plus en plus complexes. Il n'y a pas de solution miracle à tous ces problèmes. En revanche, il peut exister un état d'esprit qui nous fait prendre conscience des enjeux, et ne pas seulement se contenter de les dénoncer, mais aussi de chercher les moyens de les résoudre.*

*L'année 2009 a été pour le Conseil Municipal, l'année de la réflexion, des études et des montages administratifs des dossiers, en vue des réalisations 2010.*

*Elle a été marquée aussi par un certain nombre d'améliorations ou d'événements que vous découvrirez dans les pages du Bulletin Municipal. Celui-ci présente un rapide bilan de l'action du conseil municipal durant l'année qui vient de s'achever et dévoile les projets à poursuivre et à finaliser pour l'année nouvelle.*

*Je remercie mon équipe pour son travail de tous les jours et tout le temps passé au service de la commune.*

*Aux présidents et aux adhérents des associations, je voudrais exprimer ceci :*

*Vous contribuez, chacune et chacun à votre manière, au développement, au dynamisme, à l'animation, au bien vivre ensemble à Rochetaillée.*

*Merci pour votre implication, car c'est elle qui donne à notre commune son cœur, son âme, sa vitalité.*

*En cela, votre action est un élément déterminant dans la création des liens entre les individus, les citoyens.*

*En ces premiers jours de 2010, je vous renouvelle donc, à tous, mes souhaits de bonne et heureuse année, de réussite dans vos projets personnels et bien sûr, le plus important, que vous gardiez une excellente santé.*

**Le Maire - Rita Spiteri**



**Ludovic GEISERT**  
Secrétaire  
général de mairie



**Isabelle RENDU**  
Agent administratif  
qualifié



**Jacqueline ROUDIL**  
Agent administratif  
qualifié



**Régis POULENARD**  
Agent de service  
technique



**Xavier LOCCA**  
Agent technique  
contractuel

**Chadia HABBACHI MAKNI**

**ATSEM**

**Catherine POULARD**

**ATSEM - Responsable cantine**

**Magali CANTAT**

**Directrice Enfance Eveil - Educatrice de jeunes enfants**

**Christelle ROSINSKI**

**Education Physique et Sportive**

**Ariane LEVY**

**Chargée des études surveillées au Groupe scolaire**

**Brigitte DERAMERU**

**Auxiliaire de Puériculture contractuelle**

**Christine DELOLMO**

**Agent social Enfance Eveil**

**Laurence FIGUEROA**

**Agent de service technique**

**Lylia SLAMA**

**Auxiliaire de Puériculture contractuelle**

**Jessica ZANETTI**

**Auxiliaire de Puériculture contractuelle**

**Aurélie DERONZE**

**Auxiliaire de Puériculture contractuelle**

## HEURES D'OUVERTURE ET RENSEIGNEMENTS TÉLÉPHONIQUES

Du lundi au vendredi : de 8h15 à 12h et de 14h à 17h

Le jeudi: de 8h15 à 12h et de 14h à 17h30

Le samedi: de 8h30 à 12h

Un répondeur est à votre service en dehors de ces horaires

Adresse de la Mairie :

50, quai Pierre Dupont - 69270 Rochetailée-sur-Saône

Tél. : 04 72 42 92 92 - Fax : 04 78 22 70 87

E-mail : [accueil@mairie-rochetaillee.fr](mailto:accueil@mairie-rochetaillee.fr)

Horaires d'ouvertures du secrétariat au public :

Du lundi au samedi: de 8h30 à 12h

Le jeudi après-midi: de 14h à 17h30

Halte Garderie : 04 78 22 62 84

Ecole : 04 72 42 02 41

mariages



Patrick Manuel COSTA et de Maria Da Gloria PEREIRA DA SILVA le 23 mai 2009  
 Sinisa CUBRILOVIC et de Sandra Desanka JOVANOVIC le 7 juin 2009  
 Olivier Jean MARTIN et de Ingrid Bernadette Marianne Odette HAMM le 18 juillet 2009  
 Antoine GALLAND et Jaqueline ARAUJO RODRIGUES le 10 octobre 2009  
 Valery François Patrice GAUJARD et de Nolvene Catherine Jannick TROUDET le 21 octobre 2009  
 Emmanuel Paul PAVANS de CECCATTY et de Marie-Pierre MURAT le 5 décembre 2009

naissances



Kenzo	VADON	Né le 10 janvier 2009 à Lyon 4 <sup>ème</sup>
Emilien Alexandre André	MANEL	13 janvier 2009 à Lyon 4 <sup>ème</sup>
Florine	MORET	5 février 2009 à Lyon 4 <sup>ème</sup>
Jules Tao PERIER	PERIER	18 février 2009 à Lyon 4 <sup>ème</sup>
Célia Solange	PELARDY	24 février 2009 à Lyon 4 <sup>ème</sup>
Clothilde Denise Gabrielle	CORDIER	10 mars 2009 à Lyon 4 <sup>ème</sup>
Adil Khalil	HOUMEUR	14 mars 2009 à Ecully (Rhône)
Oscar Hugo Rémy Antoine	REGNIER	24 mars 2009 à Lyon 4 <sup>ème</sup>
Camryne Martine Binta	FAYE	20 avril 2009 à Lyon 4 <sup>ème</sup>
Anaële	VISSOUARN- LARDY	11 mai 2009 à Rillieux la Pape (Rhône)
Sacha Michel Alain	THOUVENOT	30 mai 2009 à Rillieux la Pape (Rhône)
Lara	PEREIRA	15 juin 2009 à Rillieux la Pape
Younes	TOUIHRI	14 juin 2009 à Lyon 4 <sup>ème</sup>
Luay	BELMEDJADJI	23 juin 2009 à Lyon 4 <sup>ème</sup>
Jules Jean Paul	GAUJARD	29 juillet 2009 à Lyon 4 <sup>ème</sup>
Noam	PELOSSE	1 <sup>er</sup> août 2009 à Lyon 4 <sup>ème</sup>
Ferhat Franck Mukremin	RECORBET	2 août 2009 à Lyon 4 <sup>ème</sup>
Maya Colette	CARMIGNANO	19 octobre 2009 à Lyon 4 <sup>ème</sup>
Ombéline Louise Marie	PRAT	22 octobre 2009 à Lyon 4 <sup>ème</sup>
Sofiane	HASNI	22 novembre 2009 à Lyon 4 <sup>ème</sup>
Jasmine	GABSI-CHATELET	16 décembre 2009 à Lyon 4 <sup>ème</sup>

décès



Germaine MAREAU Veuve PONCET	7 mars 2009
Jean Claude Rémy RIVAT	21 mars 2009
Giovanni Salomone DIOMIGUARDI	26 juin 2009
René ALDEGUER	17 juillet 2009
Jean Laurent Louis FOURNIER	9 juillet 2009
Guy Pierre Antoine FORCELLINI	26 octobre 2009
Paul PHILIPPE	1 <sup>er</sup> novembre 2009
Nadine Cécile VARGOZ épouse DAHMANE	1 <sup>er</sup> décembre 2009
Gabriel Gérard François GOUBET	26 décembre 2009

## CLASSEMENT DANS LES DIFFÉRENTES PRIORITÉS DE DÉNEIGEMENT DES VOIES DE NOTRE COMMUNE

Aubépines	Allée des Aubépines	Communautaire
Aubépines	Impasse des Aubépines	PRIVE
Barrage	Montée du barrage	PRIVE
Bel air	Rue Bel Air	PRIVE
Bleu Guime	Rue du Bleu Guime	PRIVE
Cimetière	Parking du cimetière	Communautaire
Claudius Peytel	Place Claudius Peytel	Communautaire
Concorde	rue de la Concorde	Communal
Couzon	Pont de Couzon	Départemental
Départementale 433	Route de Lyon	Départemental
Ecureuils	Allée des Ecureuils	Communautaire
Ecureuils	Impasse des Ecureuils	PRIVE
Eglise	Impasse de l'Eglise	Communautaire
Eglise	Place Fernand Lacroix	Communautaire
Épine	Chemin de l'Épine	Communautaire
Espérance	Chemin de l'Espérance	PRIVE
Fleurieu sur Saône	Route de Fleurieu	Communautaire
Henri Bouchard	Rue Henri Bouchard	Communautaire
Mairie	Parking de la mairie	Communautaire
Mardoré	Rue Mardoré	Communautaire
Marinade	Chemin de la Marinade	Communautaire
Moulins	Rue des Moulins	Communautaire
Musée	Rue du Musée	Communautaire
Nation	Route de la Nation	Communautaire
Pêcheurs	Rue des Pêcheurs	Communautaire
Pérouges	Rue de Pérouges	Communal
Pierre Dupon	Quai Pierre Dupon	Communautaire
Pierre Dupon	Square Pierre Dupon	Communautaire
Plage	Chemin de la Plage	Communautaire
Plage	Rue du Sandre	Départemental
République	Rue de la République	Communautaire
République	Place de la République	Communautaire
Ruisseau	Rue du Ruisseau	Communautaire
Roche	Chemin de la Roche	Communautaire
Sports	Rue des Sports	Communautaire
Train Bleu	Chemin du Train Bleu	Communautaire
Trêves	Rue de Trêves	Communautaire

**Pour plus de  
renseignements,  
appeler le  
standard neige  
04 78 95 88 44**

**Voie communautaire: Grand Lyon**

**Voie Départementale: DDE**

**Voie communale: Mairie**

**Voie privée: Riverain**



**Gilles MONZAREL**  
Employé voirie  
du Grand Lyon

## COLLECTE DES OBJETS ENCOMBRANTS

Conformément à l'arrêté K2 et aux nouvelles directives concernant les horaires de travail, nous ne pouvons vider les déchets après 16h30. Aussi nous vous informons que les objets encombrants devront être impérativement sortis avant 6 h le matin du jour de collecte.

Planning d'intervention pour l'année 2010 : Fréquence bisannuelle.

**4 mars 2010 - 2 septembre 2010**

**Ne sont pas collectés :**

**Les déchets verts, les gravats, les cumulus, les produits trop lourds (plus de 70 kilogrammes) ...**

## Au fil des délibérations...

Compte rendu de la séance publique du 11 décembre 2008

### Convention assistance juridique - 2009 -

Vote pour la continuité de ce service dont la cotisation au titre de l'année 2009 s'élève à 861 € contre 813 € en 2007.

### Correspondant Défense Préfecture

Valmy RODRIGUEZ est nommé correspondant défense pour la commune de Rochetaillée sur Saône.

### Commission Intercommunale des Impôts Directs

Les EPCI qui relèvent de la Taxe Professionnelle Unique créent une commission intercommunale d'impôts directs. (CIID)

Elle est composée de 11 membres, à savoir le président de l'EPCI et dix commissaires.

La commune nomme deux délégués : Mr FERBER Norbert et Mr VERGIAT Eric.

### SIGERLY - Plan Pluriannuel d'Investissement Eclairage Public

Le montant global d'investissement pour le renouvellement du Patrimoine d'Eclairage Public de notre commune est de 142 640 € TTC.

Ce montant a été estimé sur la base du diagnostic Eclairage Public réactualisé et intégrant le remplacement des lanternes équipées de source à vapeur de mercure dont la fabrication devrait être arrêtée dès 2010, le remplacement des lanternes équipées de source de sodium et le renforcement ou l'extension du réseau d'éclairage public.

Le conseil valide le PPI d'éclairage public établi par le SIGERLY pour la commune.

### Redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport

Revalorisation de la redevance pour occupation du domaine public de la commune par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution de gaz.

Le conseil adopte les propositions faites concernant cette redevance dont le taux sera revalorisé chaque année.

### Tarifs Cantine scolaire

La politique tarifaire a été revue afin de permettre à certains administrés de bénéficier de ce service à un coût moins élevé.

Trois nouveaux tarifs sont proposés en fonction du quotient familial et seront appliqués à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009.

Pour pouvoir bénéficier de ces tarifs, les usagers doivent fournir l'attestation de la CAF qui détermine le quotient familial du foyer à la personne responsable du restaurant scolaire pour vérification.

### Restauration Intérieure de l'Eglise

Suite à un appel d'offres concernant la maîtrise d'œuvre du projet lancé le 28 novembre 2007, la commission de commande publique lors de sa réunion du 23 janvier 2008 a validé le choix du cabinet Architecture & Héritage pour un taux de rémunération de 7% sur un montant prévisionnel des travaux de 200 000 € HT.

Le conseil valide, à l'unanimité, le choix des entreprises effectué par la commission de commande publique.

### Décisions Modificatives

Augmentation des sommes prévues correspondant à la subvention de fonctionnement versée par la commune à la HAG « Enfance -Eveil ».

Il convient de rajouter la somme de 94.08 € à la subvention destinée au RASED au titre de la participation financière à l'achat d'un logiciel pour la psychologie scolaire.

### Validation de l'augmentation de la capacité d'accueil de la structure petite enfance « Enfance - Eveil »

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2007, la structure d'accueil « Enfance - Eveil » est passée d'une capacité d'accueil de 12 à 18 enfants.

La modification validée par l'avis du Directeur du Service « mode d'accueil et adoption » du Département en date du 25 juillet 2008, a été validée par le conseil.

Compte rendu de la séance publique du 29 janvier 2009

### Délibération de principe concernant la création d'une zone de commerces de proximité

Mr VERGIAT, rapporteur, rappelle qu'il est nécessaire d'évoquer le cas de la zone de commerces de proximité située quai Pierre Dupont.

Il convient donc d'engager des études en partenariat avec les services du Grand Lyon mais également de proposer des modifications du Plan Local d'Urbanisme communautaire allant dans ce sens, de proposer la mise en place d'un droit de préemption urbain renforcée sur le périmètre de la zone commerciale.

Il semble important, si l'occasion se présente, de procéder à des acquisitions foncières ou des locations de parcelles pour renforcer cette zone.

Dans le cadre de la PPI 2009 du Grand Lyon, une demande d'aménagement du quai Pierre Dupont est demandée, pour réguler la vitesse et augmenter les places de stationnement pour permettre le développement des commerces de proximité.

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide le principe de création future d'une zone de commerces telle que définie dans la délibération et dit que toutes les mesures doivent être prises pour renforcer et encourager le développement des zones existantes (Modification du PLU, études, acquisition, location...)

### Délibération de principe concernant la création d'une zone de loisirs

Mr VERGIAT, rapporteur, rappelle que la zone du Chemin de la Plage située en bord de Saône est une zone de loisirs en plein développement.

Cette zone de loisirs étant déjà existante il paraît important d'engager une réflexion sur la stratégie et les moyens à mettre en œuvre par la commune pour la renforcer et la pérenniser en mettant en place une réelle politique municipale et des études en partenariat avec les services du Grand Lyon, et la Safer.

Dans ce cadre, nous préparons la signature d'une convention de superposition de compétence entre la commune, le Grand Lyon et VNF.

Dans le cadre de la PPI 2009 et le plan de mandat 2008-2014 du Grand Lyon, nous avons inscrit cette zone dans le projet communautaire des Berges de Saône.

Le conseil municipal à l'unanimité valide le principe de création future d'une zone de loisirs telle que définie dans la délibération. et toutes les mesures prises pour renforcer et encourager le développement des zones existantes

### Brigades vertes 2009

Mr RODRIGUEZ, rapporteur, présente le projet de convention établi par le Département concernant l'association Rhône Insertion Environnement qui participe à la mise en œuvre d'actions au profit des bénéficiaires du RMI et s'est vu confié par le Département la gestion du dispositif des brigades vertes.

Les travaux sont réalisés sur les domaines naturels dans le département du Rhône.



## Au fil des délibérations...

### Engagement de la collectivité bénéficiaire :

Identification des travaux, fourniture de repas chauds à midi, et participation forfaitaire de 40 € par jour de chantier et par brigade verte versée au département.

Durée prévue : 34 jours à 40 € par équipe et par jour soit 1 360 € pour 2009.

Le conseil municipal à l'unanimité accepte le projet de convention établi par le Département pour l'année 2009 et autorise Madame le Maire à signer la convention et toutes les pièces s'y rapportant.

### Transfert de compétence pour l'élaboration du plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics

La loi 2005-102 du 11.02.05 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ambitionne d'aménager progressivement le cadre de vie pour toutes les personnes en situation de handicap, quel que soit leur handicap. Dans cette optique, l'Etat a créé différents outils de planification dont le plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics.

La communauté urbaine étant gestionnaire de la voirie et des espaces publics, il semble nécessaire d'établir un plan intercommunal d'accessibilité de la voirie et des espaces publics permettant d'avoir un plan équilibré et équitable sur l'ensemble de l'agglomération.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité le transfert à la communauté urbaine de Lyon de la compétence « élaboration du plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics » sans aucun transfert de charges.

### Transfert de compétence sur les événements nouveaux d'agglomération de notoriété nationale ou internationale

Les anciens statuts prévoyaient le soutien à trois manifestations culturelles de rayonnement d'agglomération : la biennale de la danse, la biennale d'art contemporain et les journées européennes du patrimoine.

Des résultats significatifs ont été obtenus sur le plan du rayonnement national et international, sur le plan du développement économique, sur le plan de l'aménagement du territoire.

Dans la délibération 2008-0439 du 15.12.2008, le conseil communautaire a validé la proposition de la commission spéciale d'élargir la compétence relative aux trois événements culturels en adoptant une compétence plus générale relative à la création de nouveaux événements de rayonnement d'agglomération de notoriété nationale ou internationale (sans transfert de charges).

Le conseil municipal, oui cet exposé, approuve à l'unanimité le transfert à la communauté urbaine de Lyon de la compétence sur les événements nouveaux d'agglomération de notoriété nationale ou internationale sans aucun transfert de charges.

### Transfert de compétence : place publique piétonne

Depuis 2005, l'édification du mémorial arménien place Antonin Poncet a fait l'objet de nombreuses procédures contentieuses contre les actes relatifs à sa construction.

Dans son jugement du 03.04.08 le tribunal administratif de Lyon a précisé et limité le contenu de la compétence voirie des communautés urbaines.

Le jugement du TA rend illégale la gestion actuelle des espaces publics piétons par les services communautaires et fragilise plusieurs projets d'aménagement communaux et communautaires en cours.

Il convient donc de procéder à un transfert de compétence volontaire des communes à la communauté urbaine avec pour unique objectif de fixer juridiquement une situation de fait existant antérieurement depuis de nombreuses années, de régulariser des pratiques existantes. (délibération 2008-0437 du 15.12.2008.)

Le conseil municipal, accepte à l'unanimité le transfert à la communauté urbaine

de Lyon de la compétence sur les places publiques piétonnes sans aucun transfert de charges.

### Mission Locale Plateau Nord Val de Saône. Délibération de mise en conformité avec le droit communautaire relatif aux services d'intérêt économique général

La mission Locale du Val de Saône est concernée par l'application de la directive européenne Bolkestein qui comporte un volet concernant l'avenir des services sociaux d'intérêt général.

Nous devons indiquer par une délibération, que la Mission Locale est hors marché, sans quoi elle sera considérée comme un prestataire devant répondre à des appels d'offres en 2009, relevant du champ concurrentiel et donc non subventionnable par les communes.

La mission locale doit donc se faire reconnaître formellement par les communes comme étant mandatée pour assurer des services sociaux d'intérêt général et être inscrite dans la liste des prestataires mandatés par l'Etat.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré dit à l'unanimité que la Mission Locale Plateau Nord Val de Saône est reconnue par la commune pour assurer des services sociaux d'intérêt général, qu'elle est donc hors marché et ne relève pas du champ concurrentiel.

## Compte rendu de la séance publique du 26 mars 2009

### Approbation des restes à réaliser budget 2008

Mr. ARMAND, rapporteur, présente à l'assemblée les restes à réaliser du budget 2008. Ces sommes ont pour but de prendre en compte les restes à réaliser effectués fin de l'exercice comptable 2008 pour permettre le paiement de dépenses d'investissements engagées mais payées sur l'exercice 2009.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, valide à l'unanimité les restes à réaliser 2008 et dit qu'ils seront inscrits au budget 2009.

### Approbation des Comptes Administratifs 2008 et des Comptes de Gestion 2008 pour : Lotissement, halte-garderie, Commune

A l'unanimité et en l'absence de Madame le Maire pour ce qui concerne les comptes administratifs, le conseil municipal, approuve les comptes présentés par Mr. ARMAND, rapporteur.

### Approbation des budgets Primitifs 2009

1) Budget Halte-garderie :

Fonctionnement : 255 983.57 euros (tant en recettes qu'en dépenses)

Investissement : 48 150 euros (tant en recettes qu'en dépenses).

2) Budget Lotissement

Fonctionnement : 299 218.13 euros (tant en recettes qu'en dépenses).

Investissement : 122 723 euros (tant en recettes qu'en dépenses).

Ces deux budgets primitifs proposés par Mr ARMAND, rapporteur, sont adoptés à l'unanimité.

### Vote du taux des trois taxes pour 2009

Mr. ARMAND, rapporteur, rappelle que ces taux n'ont pas augmenté depuis 7 ans et propose de les maintenir afin d'atteindre le produit des impôts locaux au titre de 2009 : Taxe d'habitation : 15.13 % - Taxe foncière sur les propriétés bâties : 17.52 % - Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 60.84 % . Proposition adoptée à l'unanimité.

### Approbation du budget primitif 2009 pour la Commune

Le budget primitif proposé, intégrant les excédents enregistrés au titre de l'année 2008 est équilibré à :

Fonctionnement : 1 501 512.72 euros - Investissement : 905 628.07 euros  
Proposition adoptée à l'unanimité.

## Prise en charge des EPCI fiscalisés SIGERLY et Syndicat Intercommunal du Lycée du Val de Saône

### Montant des contributions :

SIGERLY : Le total de la contribution 2009 est de 88 271.68 € dont 20 890.92 € au titre de dissimulation de réseaux et 29 986.33 € au titre des travaux d'éclairage public - Syndicat intercommunal du Lycée de Neuville Val de Saône : 6 988.29 €

Les contributions des communes associées seront remplacées par le produit des impôts et des taxes par recouvrement dans les formes prévues au code général des impôts et à l'article L 2331-1 du code général des collectivités territoriales

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de budgétiser partiellement sa participation au SIGERLY pour un montant 50 877.25 € (Dissimulation de réseaux + travaux d'éclairage public) le reste étant fiscalisé. De budgétiser la totalité de sa participation au Syndicat Intercommunal du Lycée pour un montant de 6 988.29 €.

### Convention avec la SPA

Cette convention a pour objet de permettre la capture, l'enlèvement et la prise en charge par la S.P.A. de tous les animaux provenant de la commune dès lors qu'il s'agit d'animaux errants ayant mordu ou griffé, de maître inconnu ou défaillant, et à les mettre sous surveillance vétérinaire (risque de rage).

Il convient de prendre une nouvelle délibération pour valider les modalités des redevances demandées à la commune au titre des services effectués :

Convention complète de fourrière comprenant capture, enlèvement et garde des animaux au taux de 0.26 € par an et par habitant

Convention simplifiée de fourrière avec accueil et garde des animaux, au taux de 0.25 € par an et par habitant.

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide le choix de la convention complète de fourrière au taux de 0.26 € et autorise Mme le Maire à signer cette convention pour l'année 2009.

### Médecine Professionnelle 2009 - Centre de Gestion

Mme le Maire rappelle que le centre de gestion nous a fait parvenir une nouvelle convention d'adhésion au service de médecine de prévention du CDG du Rhône prenant effet le 1<sup>er</sup> janvier 2009 et prenant en compte l'évolution réglementaire liée au suivi médical des agents de la fonction publique territoriale.

Mme le Maire présente les principales caractéristiques de cette convention qui est conclue pour une durée de 1 an à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009 et renouvelable par tacite reconduction.

Le conseil est donc sollicité pour choisir le type de convention souhaitée et autoriser le maire à la signer.

A l'unanimité le conseil accepte le projet de convention médecine 2009 établi par le CDG du Rhône et autorise Mme le Maire à signer cette convention et toutes les pièces s'y rapportant.

### Restauration Intérieure de l'Eglise - Avenants au MAPA

Mr RODRIGUEZ, rappelle la délibération 18 du 27 mars 2008 donnant délégation à Mme le Maire pour les marchés de moins de 30 000 € HT, la délibération 11 du 28 février 2008 validant l'opération 45 Restauration Intérieure de l'Eglise ainsi que celle du 11.12.2008 validant le choix de la maîtrise d'œuvre et des entreprises.

Après présentation des avenants, le conseil municipal, oüi cet exposé, valide à l'unanimité les avenants proposés et autorise Mme le Maire à signer tous les documents y afférents.

### Modification du règlement de location des salles communales

Mr RODRIGUEZ, rapporteur, rappelle à l'assemblée la délibération n°1 du

04 novembre 2004 portant validation du règlement de location des salles communales (Salle des fêtes et salle Jean Chambon), la délibération 3 du 14.10.2006 et 05 du 10 juillet 2008 portant modification de ce règlement.

Suite à une utilisation malveillante des extincteurs rencontrée lors de diverses locations, il serait préférable de modifier l'article XVI - Restitution des clefs - Etat des lieux du règlement de location.

Il convient donc d'ajouter que les extincteurs seront vérifiés lors de la remise et de la restitution des clefs.

Le conseil municipal, valide à l'unanimité la proposition de modification et dit que la présente délibération sera annexée au règlement du 04 novembre 2004.

## Compte rendu de la séance publique du 18 Juin 2009

### Convention triennale Comité Social du Personnel de la Communauté Urbaine de Lyon

Le projet porte sur une subvention de 0.9% de la masse salariale, identique à celle versée actuellement et une participation de 4.5€ par agent et par an au frais de gestion courante. Cette convention est conclue pour une durée de 3 ans et la reconduction formelle est possible pour une durée d'un an.

Le conseil municipal, valide à l'unanimité le projet de convention triennale avec le comité social du personnel du Grand Lyon et autorise Mme le Maire à signer tous les documents y afférents.

### Règlement cantine

Mme BRUNIER rapporteur, rappelle que depuis avril 2009, un double service a été mis en place au sein du restaurant scolaire.

En effet, devant les inscriptions de plus en plus nombreuses il a été décidé d'organiser le temps de repas de la manière suivante :

11h30 - 12h15 : repas des maternelles et détente récréative pour les primaires

12h15 - 13h : repas des primaires et détente récréative pour les maternelles.

Face à ces changements d'organisation il a été nécessaire de modifier le règlement intérieur de la cantine scolaire.

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide le règlement intérieur du restaurant scolaire du groupe Jean Raine.

### Convention d'adhésion au Conseil Economie Partage SIGERLY

Cette convention a pour but de formaliser l'intervention du SIGERLY auprès des communes en proposant un service appelé CEP dont le principe est la mise à disposition d'un conseiller énergie afin de mieux maîtriser les consommations d'énergie.

La durée de la convention est de 6 ans, durée nécessaire pour la mise en place des ressources et des outils indispensables à la bonne réalisation des missions et à un contrôle d'efficacité des actions menées.

Cette convention n'entraîne pas de participation financière de la commune.

Mr. POIZAT, rapporteur, rappelle la volonté politique du conseil municipal de mettre en place une stratégie sur les économies d'énergie au sein de la commune.

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide le projet de convention d'adhésion au Conseil Economie Partage avec le SIGERLY et autorise Mme le Maire à signer tous les documents y afférents.

### Restauration Intérieure de l'Eglise - Avenants au MAPA

Mr. POIZAT, rapporteur, rappelle les précédentes délibérations de 2008 et présente les avenants à valider.

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide l'avenant proposé et autorise Mme le Maire à signer tous les documents y afférents.

### **Convention d'application tripartite SIGERLy - EDF - Rochetaillée** **Convention de répartition des Certificats d'Economie d'Énergie**

Mr POIZAT, rapporteur rappelle l'opération 54 du budget primitif commune 2009 : isolation des bâtiments communaux et il expose que dans le cadre de ces projets de travaux d'isolation des combles EDF nous a fait parvenir deux conventions concernant les travaux d'isolation des combles du groupe scolaire Jean Raine.

Le conseil municipal, ouï cet exposé, valide à l'unanimité les projets de conventions présentés et autorise Mme le Maire à signer tous les documents y afférents.

### **Décision Modificative 1 Budget Lotissement 2009**

Mme le Maire, rapporteur, présente à l'assemblée les différents virements de crédits à effectuer sur le budget lotissement 2009. En effet, il convient de modifier des imputations qui sont bloquantes au niveau du logiciel utilisé par le trésor public.

Le conseil municipal, accepte à l'unanimité la décision modificative n°1 pour le budget lotissement 2009

## Compte rendu de la séance publique du 24 septembre 2009

### **Personnel communal : Autorisations spéciales d'absence pour événements familiaux.**

Madame le Maire rappelle que le Comité Technique Paritaire (CTP) a, lors de sa séance du 5 mai 2009 modifié la liste d'autorisations spéciales d'absence pour événements familiaux.

Les modifications apportées concernent, d'une part l'extension des dispositions applicables aux agents mariés à ceux liés par un PaCS, d'autre part la limitation à « une fois les obligations hebdomadaires de services » de la durée d'absence en cas de décès ou de mariage, afin de permettre aux agents une absence d'une semaine quel que soit leur cycle de travail.

Madame le Maire précise que l'autorité territoriale conserve la possibilité d'accorder une autorisation d'absence pour des événements non prévus dans la liste et propose d'adopter la nouvelle liste.

Proposition adoptée à l'unanimité.

### **Transformation du poste d'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe en poste d'adjoint technique de 1<sup>ère</sup> classe.**

Madame le Maire rappelle qu'au tableau des effectifs de la commune est inscrit un poste d'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe, occupé jusqu'à présent par Mr Régis POULENARD titulaire du grade.

Mr POULENARD a été admis par le jury de la commission du 24 juin 2009 à l'examen professionnel d'adjoint technique de 1<sup>ère</sup> classe et il apparaît nécessaire de transformer le poste d'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe en poste d'adjoint technique de 1<sup>ère</sup> classe.

Madame le Maire propose de procéder à cette transformation avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2009.

Proposition adoptée à l'unanimité.

### **Avenants au MAPA pour les travaux de restauration de l'Eglise**

Mr POIZAT, rapporteur, rappelle les délibérations n°11 du 28 février 2008, n°18 du 27 mars 2008 et n°7 du 11 décembre 2008 et présente les avenants qui sont adoptés à l'unanimité.

### **Convention d'utilisation du centre aquatique du Loup Pendu pour la saison 2009 - 2010**

Pour la période comprise entre le 21 septembre 2009 et le 25 janvier 2010 la redevance forfaitaire fixée par la commune de Rillieux est de 693 € (contre 660 l'année précédente)

Mme BRUNIER précise que les coûts d'assurance, de transport, ainsi que la

rémunération des maîtres-nageurs (24,80€ par séance) restent à la charge de Rochetaillée et propose de ratifier la convention.

Proposition adoptée à l'unanimité.

### **Décision modificative n°1 du Budget Primitif Commune 2009**

Mr ARMAND, rapporteur présente au Conseil les différentes modifications à apporter concernant les écritures de nos budgets en fonctionnement et investissement. Dans la majorité des cas il ne s'agit que de transferts de ligne et Mr ARMAND propose au conseil d'approuver ces modifications.

Proposition adoptée à l'unanimité.

### **Révision N°1 du PLU sur le territoire de Décines-Charpieu**

Mr VERGIAT, rapporteur, expose que : Par suite d'une décision négative du Tribunal Administratif concernant l'enquête publique préalable relative à la modification du PLU (En vue de la construction du nouveau Stade), il est apparu nécessaire de procéder à un nouvel arrêté de projet de révision du PLU sur le territoire de la commune de Décines - Charpieu.

Les compléments apportés au projet initial permettent une meilleure prise en compte des enjeux écologiques, une plus grande considération pour la présence des quartiers résidentiels existants, l'intégration des considérations liées à la sécurisation des traversées piétonnes et l'amélioration du scénario d'accessibilité au site par les transports en commun.

Mr VERGIAT propose d'approuver le nouvel arrêté de projet de révision du PLU.

Proposition adoptée à l'unanimité.

### **Transfert de compétences au Grand Lyon**

Mr VERGIAT, rapporteur, présente au Conseil Municipal les 4 transferts de compétences touchant au domaine du tourisme :

- Dans un souci de cohérence et d'efficacité il est proposé de regrouper sur la communauté urbaine (Grand Lyon) l'ensemble de la compétence Tourisme.
- Adhésion à l'office de tourisme intercommunal du Grand Lyon.
- Taxe de séjour et taxe de séjour forfaitaire : à partir de 2010, si le projet est accepté, le montant des taxes de séjour (payées par le touriste) et taxes forfaitaires de séjour (payées par les logeurs et hôteliers) sera fixé par le Grand Lyon.
- Transfert de la compétence Haltes fluviales : la procédure de transfert de compétences permettra de régulariser l'intervention de la communauté urbaine sur toutes les haltes fluviales existantes, sans aucun transfert de charges pour les communes.

Mr VERGIAT propose au conseil de valider ces 3 transferts de compétence ainsi que l'adhésion à l'office de tourisme intercommunal.

Propositions adoptées à l'unanimité.

## Compte rendu de la séance publique du 8 octobre 2009

### **Location d'un terrain communal**

Madame le Maire expose que Mr Bernard HAMOUTH a fait une demande de location pour une partie du terrain cadastré AD n° 82 (400m<sup>2</sup>) au lieu dit « les Contamines » en vue de procéder à une exposition-vente d'oliviers.

Après en avoir débattu avec le Conseil, Mme le Maire propose qu'un loyer de 300 € soit instauré pour le 1<sup>er</sup> mois et de 150 € les mois suivants.

Proposition adoptée à l'unanimité.

### **Décision modificative n°2 du Budget Primitif Commune 2009**

Mr ARMAND, rapporteur, présente au Conseil les modifications dans l'écriture des budgets primitifs de la commune. Il ne s'agit que de transferts de lignes et Mr. ARMAND propose au conseil d'approuver ces modifications.

Pour le fonctionnement : transfert d'une somme de 700 €

Pour l'investissement : transfert d'une somme de 1000 €.

Ces deux modifications sont adoptées à l'unanimité.



**Michel COMTE,**  
1<sup>er</sup> adjoint

## URBANISME

### Membres de la commission

Carine PRAT, Philippe ARMAND, Norbert FERBER,  
Gilbert GROSJEAN, Gérard JEGO, Eric VERGIAT

## VOIRIE

### Membres de la commission

Carine PRAT, Philippe ARMAND, FERBER Norbert,  
Gilbert GROSJEAN, Gérard JEGO, Eric VERGIAT.

Permanence :

le premier samedi du mois ou sur rendez-vous.

## PETITS RAPPELS FONDAMENTAUX

### Définition SHOB / SHON :

#### SHOB : Surface Hors Oeuvre Brute

La SHOB d'une construction est égale à la somme des surfaces de plancher de chaque niveau de la construction.

#### SHON : Surface Hors Oeuvre Nette

La SHON d'une construction est égale à la SHOB de cette construction après déduction :

- des surfaces de plancher hors oeuvre des combles et des sous-sols non aménageables (hauteur inférieure à 1m80) pour l'habitation ou pour des activités à caractère professionnel, artisanal, industriel ou commercial,
- des surfaces de plancher hors oeuvre des toitures-terrasses, des balcons, des loggias, ainsi que des surfaces non closes situées au rez-de-chaussée,
- des surfaces de plancher hors oeuvre des bâtiments ou des parties de bâtiments aménagés en vue du stationnement des véhicules,
- des surfaces de plancher hors oeuvre des bâtiments affectés au logement des récoltes, des animaux ou du matériel agricole ainsi que des surfaces des serres de production.

### Dans quel cas faut-il demander un permis de construire, un permis d'aménager ou faire une déclaration préalable?

Le permis de construire, la déclaration préalable et le permis d'aménager sont des documents administratifs qui donnent les moyens à l'administration de vérifier qu'un projet de construction respecte bien les règles d'urbanisme en vigueur. Ces documents sont obligatoires.

### Permis de construire :

Il est exigé pour :

- l'agrandissement d'un bâtiment lorsque l'opération vise à créer plus de 20 m<sup>2</sup> de SHOB. C'est le cas par exemple lorsque le projet de construction nécessite la création de niveaux supplémentaires à l'intérieur du logement, augmentant la surface habitable.
- Le changement de destination d'une construction (changement d'un local commercial en local d'habitation) lorsque ces travaux sont accompagnés d'une modification de la structure porteuse ou de la façade du bâtiment.

- La modification du volume de l'habitation lorsque l'opération nécessite de percer ou d'agrandir une ouverture sur un mur extérieur.

Le permis de construire a une durée de validité de 2 ans.

Attention : recours obligatoire à un architecte si la SHON dépasse 170 m<sup>2</sup>.

### Déclaration préalable :

Elle doit être déposée avant d'édifier toute :

- construction nouvelle créant une SHOB supérieure à 2m<sup>2</sup> et inférieure ou égale à 20 m<sup>2</sup>,
- agrandissement d'une construction entraînant la création d'une SHOB supérieure à 2 m<sup>2</sup> et inférieure ou égale à 20 m<sup>2</sup>,
- transformation de 10 m<sup>2</sup> de SHOB en SHON,
- modification de l'aspect extérieur d'un bâtiment,
- changement de destination d'un bâtiment.

La déclaration préalable a une durée de validité de 2 ans.

### Permis d'aménager :

sont concernés :

- les divisions foncières : lotissements de plus de 2 lots
- les aménagements de terrain pour l'hébergement touristique
- les aires de loisirs, aires de stationnement...

### PERMIS DE CONSTRUIRE

7 demandes de permis de construire ont été déposées en mairie dans le courant de l'année 2009 :

- 5 pour des maisons individuelles
- 1 pour la création d'un auvent ouvert
- 1 pour la salle d'évolution

### DECLARATION PREALABLE

29 demandes de déclaration préalable ont été déposées en mairie :

- 6 pour des constructions de piscine
- 2 pour des fenêtres de toit
- 7 pour des modifications de façades
- 2 pour la pose de panneaux solaires
- 7 pour des clôtures
- 4 pour des abris de jardin, four à pain et barbecue
- 1 pour un aménagement de bureau

## SECTEUR PARRAFRAY

Soucieux de l'aménagement de ce secteur, la commission urbanisme a élaboré un cahier des charges qui a été soumis au grand Lyon pour une étude plus approfondie. La réunion du 4 décembre 2009 avec ce même service nous a permis de faire le point et de lancer une étude concernant la capacité du réseau d'assainissement afin de définir le nombre de logements possibles dans ce secteur. Dès le début de l'année 2010, après validation, nous pourrions transmettre le cahier des charges aux aménageurs intéressés et aux propriétaires concernés. Ceux-ci se sont déjà réunis plusieurs fois pendant l'année 2009.



## PLU (Plan Local d'Urbanisme)

Les demandes de modification du PLU faites en 2008 concernant la zone de loisirs et les polarités commerciales seront inscrites pour la prochaine modification (début 2010).

## VOIRIE

### Travaux exécutés dans le courant de l'année 2009

#### Rue du Musée:

- vers le n°70 : création d'un passage protégé, abaissement des bordures de trottoir.
- vers le n°626 : création d'un puits perdu, pose de bordures, liaison des puits perdus afin de remédier aux inondations des riverains en cas d'orage.
- vers le carrefour du chemin de l'Espérance : création de trottoir.

#### Chemin de l'Espérance :

- Nous avons réitéré notre demande de classification de cette voie au vice-président du service voirie du Grand Lyon et renoué le dialogue entre RFF et les responsables du Grand Lyon.

#### Chemin de l'Epine :

Des travaux de réfection de chaussée sont en cours de réalisation par la commune de Fontaines Saint Martin.

Suite à la création des lotissements sur les communes de Fontaines Saint Martin et de Rochetaillée, un arrêté de circulation sera nécessaire pour permettre la limitation de vitesse des véhicules dans cette zone une fois les travaux terminés.

#### Route de la Nation :

Suite à une forte demande des riverains, le double sens de circulation a été prolongé jusqu'à la place de l'Etoile. Le sens prioritaire d'Est en Ouest est conservé. Les

plans d'aménagement ont été validés par le Conseil Municipal. Le service foncier du Grand Lyon doit procéder à l'acquisition des surfaces de terrain nécessaire à l'opération.

#### Carrefour Bouchard /Contamines/Prado :

La mise en place de feux tricolores sur ce carrefour est programmée pour l'année 2010.

#### Les rives de Saône :

La Communauté Urbaine de Lyon a engagé un grand projet de reconquête des rives de la Saône dans toute la traversée de Lyon, de la pointe de la confluence aux limites Nord de l'agglomération. Les études sont en cours et nous attendons les premières esquisses pour le début de l'année 2010.



#### ECLAIRAGE PUBLIC :

Les lanternes vétustes rue du Musée (de la rue du Ruisseau au rond-point) ont été remplacées par un éclairage plus performant et plus économique. Nous attendons de nouvelles propositions du Sigerly ( Syndicat Intercommunal de la Gestion des Energies de la Région Lyonnaise) pour le remplacement des lanternes du centre du village. ■

## FINAS

MOTOCULTURE

Votre spécialiste espaces verts en vente et réparation  
matériels de motoculture de plaisance,  
groupes électrogènes  
pour particuliers et professionnels  
à votre service du mardi au samedi

265, rue des Écoles . 69730 GENAY - Tél. 04 78 91 36 40  
Email : mfinas@wanadoo.fr - Website : www.motoculture-finas.com

04 78 91 37 84

ÉLAGAGE    PARC & JARDINS

ABATTAGE    ARROSAGE

CRÉATION    AUTOMATIQUE

ENTRETIEN    PAVAGE

06 13 50 42 34

EURL

# LES JARDINS

## Nouveaux

ZA du Bleu Guimet • 69250 Fleurieu-sur-Saône • Fax : 04 78 91 24 34



**Josiane BRUNIER,**  
2<sup>ème</sup> adjointe

## COMMUNICATION

### Membres de la commission

Karine BASTIANINI, Carine PRAT, Marie Louise ROUSSEAU, Philippe ARMAND, Jean Claude CASTANIER, Gilbert GROSJEAN, Gérard JEGO.

### VIE SCOLAIRE ET STRUCTURE

#### « ENFANCE EVEIL » :

#### Membres de la commission :

Nicole BAMIERE, Karine BASTIANINI, Marie-Louise ROUSSEAU

Permanence :

le deuxième samedi du mois  
ou sur rendez-vous

## COMMUNICATION

La commission a poursuivi ses objectifs :

Tout en maintenant les parutions existantes telles que Rochetaillée Infos, notre trimestrielle et le bulletin municipal distribué chaque année en janvier, elle crée et développe une communication plus adaptée, plus moderne.

### - Les panneaux lumineux d'information :

Installés fin 2008, vous avez pu juger tout au long de l'année 2009 de leur utilité.

Ils ont régulièrement affiché les événements se déroulant sur notre commune et toutes les informations importantes.

### - Création d'un LOGO pour notre village



La réflexion a été menée avec un graphiste

Ce logo en vert, orange, beige et bleu fait apparaître le village et son viaduc, la Saône et la nature qui nous entoure.

Vous l'avez sans doute découvert sur Rochetaillée Info de septembre 2009, vous le verrez dorénavant sur toutes nos parutions et bien sûr sur notre site à venir.

### - Projet site Internet :

Après de nombreuses réunions de préparation pendant l'année 2009, la commission a mené à bien ce projet et a franchi les étapes suivantes :

- Choix du Webmaster
  - Définition des contenus
  - Choix d'une charte graphique pour le site
- La dernière étape concernant la mise en forme du contenu est commencée. C'est une phase importante demandant un gros investissement, nous pensons ouvrir le site dans le premier trimestre 2010.

Pour communiquer avec nous, nous vous rappelons notre adresse Email : [communication@mairie-rochetaillée.fr](mailto:communication@mairie-rochetaillée.fr)

Vous pouvez nous adresser vos remarques et suggestions mais aussi nous proposer un article à faire paraître dans notre publication: Rochetaillée Infos.

## ÉCOLE

### Quelles ont été les différentes actions réalisées cette année ?

#### 1) Les « Portes ouvertes » :

manifestation organisée les 6 et 7 mars 2009 en collaboration avec les enseignants.



Elle a permis à de nombreux parents de découvrir ou redécouvrir l'école, de rencontrer les enseignants, de s'informer sur le fonctionnement du restaurant scolaire et du périscolaire.

La bibliothèque et l'Euro des écoles, associations très liées à l'école ont présenté leur implication et leurs activités.

Ce fut aussi l'occasion de rendre hommage à Jean Raine en apposant une plaque à sa mémoire sur le fronton du bâtiment. A cette occasion Mme Raine et son fils ont fait don d'une lithographie du peintre à l'école.

#### 2) Le matériel informatique



Dotation de deux ordinateurs neufs et d'un autre d'occasion.

Remplacement du photocopieur par un neuf.

#### 3) Une salle d'évolution pour les classes de maternelle

Nous vous avons annoncé sa création. Les études ont été menées à bien, le permis de construire vient d'être délivré. Les travaux doivent commencer pendant les vacances de février 2010. Le chantier pourra être fermé pendant le temps scolaire et ne devrait gêner en rien la cour de récréation.

Cette salle devrait être opérationnelle pour la rentrée de septembre 2010.

#### 4) Dictionnaire pour les élèves de CM2

Chaque élève de CM2 a reçu un dictionnaire qui leur fut remis par Mme Spitéri lors de la fête de l'école le 19 juin à la salle des fêtes.

5) Le budget demandé pour le fonctionnement pédagogique a été adopté en totalité comme les années précédentes. A celui-ci s'ajoute l'achat régulier de mobiliers nécessaires (meubles de rangement, chaises...)

## RESTAURANT SCOLAIRE

La municipalité poursuit son effort financier pour un bon fonctionnement du restaurant.

### 1) Deux services

La fréquentation du restaurant scolaire est en augmentation constante

Devant le nombre croissant d'enfants (60 par jour souvent), il devenait nécessaire de mettre en place deux services de repas.

Ce fut fait à la rentrée des vacances de Printemps, le 20 avril 2009.

Une personne supplémentaire a été embauchée par l'intermédiaire de la société ALPHA3A qui gère déjà le périscolaire.

**A 11h30 :** les repas sont servis aux maternelles avec quelques élèves de CP (pour équilibrer le nombre) pendant que les primaires se détendent dans la cour ou dans une salle

**A 12h15 :** l'échange se fait et vers 13h tout le monde se retrouve

Catherine Poulard (responsable du restaurant scolaire) et Laurence Figuerora servent les repas

Chadia Habbachi et Amandine Dupont s'occupent de la récréation.

Pour les enfants qui quelquefois ont une très longue journée dans les murs de l'école, c'est un vrai moment de détente : un repas servi plus rapidement, moins de bruit dans la salle donc moins de fatigue.

### 2) Bilan du tarif dégressif

Dès janvier 2009, les nouveaux tarifs calculés selon le quotient familial déterminé par la CAF (caisse d'allocation familiale) ont été appliqués

Trois tranches :

Prix du repas à 4.24 € pour les quotients familiaux au-dessus de 800.

Prix du repas à 3.50 € pour les quotients familiaux inférieurs à 800

Prix du repas à 2.75 € pour les quotients familiaux inférieurs à 520

Dès la mise en place : 21 familles sur 54 inscrites ont pu bénéficier d'une réduction de tarif

Cette année (2009/10) :

24 familles sur 56 inscrites ont été concernées.

### 3) Un ordinateur pour le restaurant scolaire

Madame Poulard commande les repas depuis début 2009 par Internet auprès de la société RPC.

Les parents peuvent aussi annuler et commander les repas à l'adresse mail : resto.scolaire@mairie-rochetaillee.fr et toujours par téléphone : 04 72 42 91 49

Ajoutons à cela la gestion par la directrice de toutes les inscriptions, la préparation des fiches de commande et les factures sur informatique.

Il devenait indispensable qu'un ordinateur soit mis à sa disposition pour faciliter son travail mené avec efficacité.

## PÉRISCOLAIRE

Une fréquentation toujours très suivie.

L'encadrement est assuré par Pascal Majeur (responsable), et Frédérique Cup. Ils accueillent les enfants le matin de 7h30 à 8h30 et le soir de 16h30 à 18h30.

Ce service d'accueil et de garderie propose toujours un service de qualité : des ateliers d'arts plastiques, de la lecture, des jeux etc...

Le tarif, suivant le quotient familial, peut aller de 1 € à 1.75 €. ■



Groupe AudioNova  
**Votre partenaire audition**



**Test gratuit**  
de votre  
audition

Solutions auditives  
**haute technologie**  
sur mesure



**Essai gratuit et**  
sans engagement  
sur présentation  
de cette publicité

*Nos audioprothésistes D.E.  
vous accueillent dans le centre  
d'audition ATA près de chez vous.*

#### Caluire

Nathalie Chane Sam

2ter, Ch. des Crépieux - Tél. 04 78 23 28 08

#### Lyon 2

Patrick Gerberon, Jean Stanko et Julien Luisetti  
15, Quai Jean Moulin - Tél. 04 78 37 86 92

**Ecouter, entendre... vivre.**



**Valmy RODRIGUEZ,**  
3<sup>ème</sup> adjoint

## TRAVAUX

### Membre de la commission

Carine PRAT, Norbert FERBER, Gilbert GROSJEAN,  
Bernard POIZAT,

### HYGIÈNE ET POLLUTION, SECURITE, ESPACES VERTS

#### Membres de la commission

Philippe ARMAND, Norbert FERBER,  
Gérard JEGO, Bernard POIZAT

Permanence : le troisième samedi du mois  
ou sur rendez-vous

## POURSUITE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN

Cette année 2009 a été l'occasion de s'inscrire fortement dans la démarche de développement durable. Les économies d'énergie sont notre priorité.

Remise à neuf de la croix du clocher	2 400 €
Travaux liés aux économies d'énergie.	
Isolation des combles : 30 cm de laine de roche (mairie, école, salle des fêtes, salle Chambon, église)	11 700 €
Sécurisation des bâtiments contre le vandalisme et réparation des dégradations	3 400 €
Divers travaux de maçonnerie	12 000 €
Remise à neuf de la barrière autour de l'église	2 400 €
Ponçage et vitrification du parquet de la salle des fêtes	4 140 €
Reprise d'étanchéité de la salle Chambon et de l'école	5 770 €
Divers travaux à l'école (réparation stores et fermetures des baies vitrées)	3 100 €
Normes : blocs sécurité des issues de secours changés et renouvellement des extincteurs	2 800 €

## ENTRETIEN

### Eglise



Le chantier de rénovation de l'église qui s'est achevé cet automne a donné lieu à une belle inauguration le 18 octobre. L'enveloppe des travaux est réglée au montant précis de l'estimation initiale du maître d'œuvre.

### Maçonnerie

Le mur d'enceinte de l'espace F.Lacroix (côté chemin de la Roche) dont la stabilité était menacée est consolidé.

### Cimetière

Le gravier des allées a été renouvelé en concassé de Saône.

### Salle d'évolution de l'école

Le projet porte sur une surface de 90m<sup>2</sup>, plus un local de rangement de 15m<sup>2</sup>. Afin d'entrer dans une démarche écologique, nous avons opté pour un chauffage au sol basse température, une isolation renforcée, un ensemble adapté au confort de nos tout-petits.

La démarche administrative est arrivée à terme ; nous sommes en mesure de présenter un planning : appel aux entreprises, remise des offres au 15 janvier 2010, ouverture de plis.

Suivant l'attribution des marchés aux entreprises, les travaux pourraient commencer au 20 février 2010, achèvement prévu, sauf imprévus, au 14 juillet 2010. La salle serait à la disposition de nos enseignants à la rentrée de septembre 2010.



## ESPACES VERTS

### Fleurissement



Le charme de la commune est en partie lié au fleurissement et à l'entretien de toutes les zones végétalisées. Une entreprise spécialisée en assure la plus grosse part. Nous avons, comme l'année dernière, eu à cœur, de planter et d'entretenir toutes les jardinières, grâce aux bons soins de notre agent communal Régis Poulénard, épaulé, à temps partiel par Xavier Locca.

### Brigades vertes

La convention qui nous lie aux brigades vertes est reconduite cette année. Rappelons que ces brigades vertes permettent la réinsertion de personnes en difficulté en leur procurant un travail d'utilité. Nous sommes heureux de nous y associer. Ils interviennent notamment à l'entretien de nos berges de Saône et, ponctuellement, sur des zones intérieures au village, comme par exemple le bois des chevreaux ou le ruisseau des Echets. Pour 34 journées de prestations, le coût s'est élevé à 1360 €.

## PROPRETE

Nous prions les personnes qui fument à la fenêtre de prendre un cendrier à portée plutôt que de jeter les mégots sur le trottoir en contrebas. Tout travail supplémentaire de propreté a un coût. Merci d'avance.

Aux propriétaires de nos amis les chiens : Rochetaillée s'inscrit dans la démarche propreté du Grand Lyon. Même si le problème n'est pas aussi aigu chez nous qu'en ville, les déjections canines représentent une nuisance. Aussi, la commune a acheté des sachets de ramassage qui sont mis gratuitement à votre disposition en mairie. Un petit geste qui va dans le sens du respect mutuel.

## LOCATIONS

Comme chaque année, la location de nos salles municipales génère une somme importante (9259 €.), réinvestie en entretien et améliorations des services.

## PERSPECTIVES 2010

### Salle multifonctions

Notre belle mairie était à l'origine une maison bourgeoise dont les volumes ne sont pas adaptés aux normes d'un bâtiment accueillant du public. Notamment la salle du conseil, avec ses 40 m<sup>2</sup> ne nous permet pas d'organiser des réunions intercommunales de plus de 100 personnes ; lors des célébrations de mariages, l'étroitesse de notre salle oblige la plupart des gens à suivre la cérémonie depuis le parc, au travers des fenêtres.

Dans un avenir proche, une grande salle de 250m<sup>2</sup> sera construite dans l'espace compris sous l'actuelle terrasse. L'accueil, réaménagé au rez-de-chaussée, rendra possible l'accès direct des handicapés. L'étage deviendra bureaux pour les conseillers et adjoints et l'actuel caveau servira de local technique et d'agrandissement des archives. L'affaire est engagée. L'appel à maîtrise d'œuvre a abouti. Le cabinet d'architectes missionné s'approprie le projet, nous soumet ses propositions, incluant la préservation du cadre. Le début des travaux est prévu fin 2010.

### L'ascenseur de l'Espace Fernand Lacroix

Les nouvelles normes handicapés nous obligent, d'ici à 2012, à rendre accessibles nos bâtiments communaux. Un projet d'ascenseur est à l'étude. Il est prévu de l'installer dans l'espace qui se situe devant l'entrée de la salle Jean Chambon.

### Poursuite des travaux d'économies d'énergie

- Echange d'huisseries aux normes actuelles (salle des fêtes et mairie)
- Echange des éclairages pour des solutions plus économes
- Régulation des chaudières (prise en compte des plages de non-occupation)
- Gestion des températures.

## SECURITE

### COMMISSION PREVENTION

#### Membres de la commission

Rita SPITERI, Josiane BRUNIER, Valmy

RODRIGUEZ, Gilbert GROSJEAN, Jean-claude CASTANIER.

Cette commission créée en octobre 2008 s'est donnée pour objectifs :

- d'analyser les problèmes d'incivisme constatés sur la commune
- de contacter des interlocuteurs susceptibles de l'aider
- d'essayer de mettre en place des solutions de prévention.

#### Rencontres

- Contact avec la maison du Rhône
- Rencontre avec l'intervenant social et un élu de Fontaines sur Saône
- Rencontre avec « ASVP » (agent sécurité voie publique) de Collonges
- Rencontre avec le capitaine Sannier de la gendarmerie
- Réunion à la maison du Rhône le 30 avril 2009 : convention cadre pour la prévention spécialisée.

La demande de Rochetaillée de pouvoir bénéficier des dispositifs existants, a semblé être entendue : il est envisagé la mise en place d'un local itinérant de prévention spécialisée qui se déplacerait sur les lieux repérés (comme le terrain de jeux de Rochetaillée). Cette piste est encore incertaine.

- Rencontre avec le directeur de la mission Locale qui a présenté aux élus l'action de sa structure auprès des jeunes de 18 à 25 ans et parmi eux, 28 de notre commune.

### Propositions de la commission prévention

- 1) Lutter contre l'oisiveté et aider les jeunes en recherche d'emploi par la création, avec quatre membres du CCAS dont deux élus, d'un groupe de rencontre avec certains jeunes du village répertoriés par la Mission locale
- 2) Préparer l'avenir en mettant en place un Conseil municipal d'enfants en collaboration avec l'école.
- 3) Parallèlement à cette action et suite au vandalisme constaté sur les bâtiments communaux (Mairie, salle Chambon), une prévention sécurité est prévue sous forme de vidéo surveillance.

Cette surveillance sera étudiée sur le plan technique afin qu'elle protège les bâtiments sans atteindre à l'intégrité du voisinage comme le prévoit la loi. ■



**Philippe ARMAND,**  
4<sup>ème</sup> adjoint

## FINANCES

### Membres de la commission

Eric VERGIAT, Norbert FERBER

## FÊTES ET ANIMATIONS

### Membres de la commission

Josiane BRUNIER, Marie Louise ROUSSEAU,  
Nicole BAMIERE, Norbert FERBER, Gilbert GROSJEAN

## ASSOCIATIONS

### Membres de la commission

Josiane BRUNIER, Marie Louise ROUSSEAU,  
Nicole BAMIERE, Michel COMTE, Gérard JEGO,  
Eric VERGIAT

Permanence :

le quatrième samedi du mois ou sur rendez-vous

## FEUX D'ARTIFICE DU 14 JUILLET

Spectateurs couzonnais et rochetatillards s'étaient postés sur chaque rive de la Saône le soir du 13 juillet 2009 afin d'assister au feu d'artifice offert par les deux communes.

Un peu de patience fut nécessaire car le responsable artificier, Monsieur Colombo, attendait une accalmie du vent pour ordonner le lancement prévu.

Vers 23 heures la foule venue nombreuse a pu enfin admirer les 2003 comètes et fusées qui ont illuminé le ciel. Des applaudissements enthousiastes ont salué la fin du spectacle.

Merci à l'équipe composée de conseillers municipaux pour avoir mis en place toute la sécurité

Quel merveilleux spectacle, vivement l'année prochaine!

## FORUM DES ASSOCIATIONS

Le Forum 2009 fut l'occasion encore cette année d'un agréable moment de rencontres puisque 15 associations étaient présentes en ce samedi de septembre, c'est-à-dire presque toutes.

Les échanges furent nombreux avec à l'appui de nouvelles inscriptions.

"LA BRIGADE INFERNALE" toute nouvelle Association de notre village (nous lui souhaitons la bienvenue) regroupant des passionnés de l'époque Napoléonienne réalisa une belle prestation pour la plus grande joie des participants et des visiteurs. Après un peu de frilosité, la météo s'améliora vers 11 heures et l'apéritif offert par la Municipalité pu être apprécié par chacun.

A l'issue de cette manifestation, un barbecue a réuni quelques élus de la commune accompagnés de leurs conjoints et de représentants d'associations.



Nous remercions les membres du Tennis Club pour leur organisation et leur accueil toujours très sympathique.

La journée s'est terminée par un amical concours de pétanque.

## ARBRE DE NOEL DES ENFANTS DU VILLAGE

Les clowns Bidouille et Coquillette ont émerveillé petits et grands en ce dimanche de Décembre.



Les enfants attentifs et très intéressés, participèrent ardemment au spectacle de nos deux clowns talentueux et sympathiques.

Traditionnellement à l'entracte, une vente des pâtisseries préparées par les parents était comme chaque année organisée par l'Euro des Ecoles. Devant les yeux toujours aussi émerveillés des enfants, la venue ou plutôt pour certains, l'apparition du Père Noël clôtura cette belle journée.

## 8 DECEMBRE

Pour la première fois et sous l'impulsion de l'équipe de la Mairie et de plusieurs

Associations du village la Fête des Lumières eut lieu au sein de notre village.

Cette soirée qui comportait plusieurs animations, commença par un défilé aux flambeaux d'une centaine d'enfants. Des rues du centre bourg, ils se dirigèrent vers la place du marché, ils étaient accompagnés par trois échassiers du cirque ROMANO.

Une dégustation offerte par la Municipalité attendait petits et grands en proposant : vin et chocolat chauds, huîtres, charcuterie, marrons grillés.

Remercions l'hôtel 2 Paris d'avoir en plus préparé gratuitement une délicieuse soupe à l'oignon.

L'ensemble servi par quelques commerçants du marché, l'équipe municipale et les associations fut très apprécié par les deux cents personnes présentes ce soir là.

Une vente de sapins était également organisée par l'Euro des Ecoles.

La foule put assister au spectacle du cirque ROMANO, jongleurs et cracheurs de feu et admirer à l'intérieur de notre Eglise, l'exposition des crèches confectionnées par les enfants du catéchisme.

Devant le succès de cette manifestation qui dépassa toutes nos espérances, c'est avec beaucoup de joie et d'impatience que nous attendons l'année prochaine.

## ILLUMINATIONS

Cette année et dans le même esprit que l'année dernière, ont été installés sur les candélabres de la rue Henri BOUCHARD, cinq éléments supplémentaires en forme de flocon de neige.

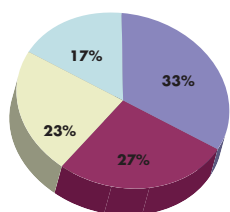


Toujours dans le cadre du développement durable et des économies d'énergies, ces éléments sont constitués exclusivement de LED ( lampes à économie d'énergie).

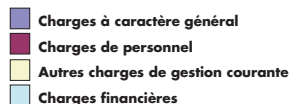
Un sapin illumine également chaque soir, la place du marché. ■

# COMMISSION DES FINANCES COMPTE ADMINISTRATIF 2008

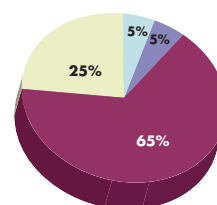
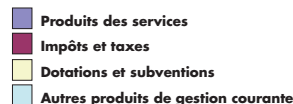
SECTION DE FONCTIONNEMENT		498 704 €	
Charges des services		Produits des services	
Charges à caractère général	291 313 €	Produits des services	37 431 €
Charges de personnel	242 734 €	Impôts et taxes	534 146 €
Autres charges de gestion courante	202 248 €	Dotations et subventions	203 775 €
		Autres produits de gestion courante	41 594 €
<b>Total dépenses des services</b>	<b>736 295 €</b>	<b>Total produit des services</b>	<b>816 946 €</b>
<b>Résultat courant</b>			<b>80 651 €</b>
Charges financières	151 529 €	Produits financiers	0 €
<b>Résultat financier</b>			<b>-136 867 €</b>
Charges exceptionnelles	0 €	Produits exceptionnels	111 115 €
<b>Résultat exceptionnel</b>			<b>111 115 €</b>
<b>Total dépenses fonctionnement</b>	<b>887 824 €</b>	<b>Total recettes fonctionnement</b>	<b>942 723 €</b>
<b>Solde Fonctionnement année N -1</b>	<b>0 €</b>	<b>Solde Fonctionnement année N -1</b>	<b>443 805 €</b>



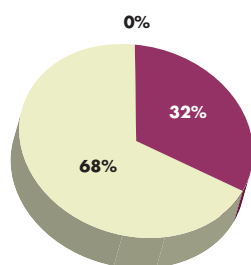
Dépenses de fonctionnement



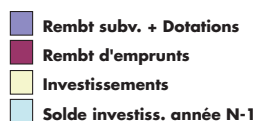
Recettes de fonctionnement



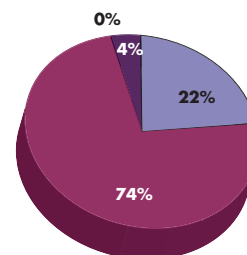
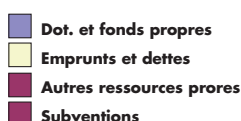
SECTION INVESTISSEMENT		1 665 100 €	
<b>Dépenses financières</b>		<b>Ressources propres externes</b>	
Rembt subv. + Dotations	0 €	Dot. et fonds propres	18 605 €
Rembt d'emprunts	32 508 €	Subventions	62 508 €
		Emprunts et dettes	0 €
Investissements	70 685 €		
Immobilisations	22 960 €	Autres ressources propres	3 397 €
<b>Total dépenses investissement</b>	<b>126 153 €</b>	<b>Total recettes investissement</b>	<b>84 510 €</b>
<b>Résultat de financement</b>			<b>- 41 643 €</b>
<b>Solde investissement année N -1</b>	<b>0 €</b>	<b>Solde investissement année N-1</b>	<b>825 922 €</b>
<b>Résultat global</b>	<b>1 013 977 €</b>	<b>Résultat global</b>	<b>1 228 084 €</b>



Dépenses d'investissement



Recettes d'investissement



## Budget PRIMITIF 2009 (Estimatif)

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

Charges des services		Produits des services	
Charges à caractère général	922 337 €	Produits des services	31 700 €
Charges de personnel et assim.	275 700 €	Impôts et taxes	561 776 €
Autre ch. de gestion courante	229 781 €	Dotations et subventions	199 534 €
Charges diverses	26 694 00 €	Autres produits de gestion courante	213 196 €
Total dépenses des services	1 454 512 €	Total produits des services	1 006 206 €
<b>Résultat courant</b>			<b>-448 306 €</b>
Charges financières	47 000 €	Produits financiers	0,00 €
<b>Résultat financier</b>			<b>-47 000 €</b>
Charges exceptionnelles	0 €	Produits exceptionnels	0,00 €
<b>Résultat exceptionnel</b>			<b>0,00 €</b>
Total dépenses fonctionnement	1 501 512 €	Total recettes fonctionnement	1 006 206 €
<b>Résultat fonctionnement</b>			<b>-495 306 €</b>

## SECTION INVESTISSEMENT

Dépenses financières		Ressources propres externes	
Rembt subv. + Dotations	0,00 €	Dot. et fonds propres	44 000 €
<b>Rembt d'emprunts</b>	<b>30 000 €</b>	Subventions	73 350 €
Dot. Amortissement	0 €	Emprunts et dettes	<b>0 €</b>
<b>Investissements</b>	<b>249 000 €</b>	Autres ressources propres	4 000 €
Dot. Amortissement	291 128 €		
<b>Total dépenses investissement</b>	<b>570 128 €</b>	<b>Total recettes investissement</b>	<b>121 350 €</b>
<b>Résultat de financement</b>			<b>-448 778 €</b>
<b>Résultat fonctionnement N -1</b>	0,00 €		498 704 €
			498 704 €
<b>Solde investissement N -1</b>	0,00 €		1 165 100 €
			1 165 100 €
<b>Résultat global</b>	<b>2 071 640 €</b>	<b>2 791 360 €</b>	<b>719 720 €</b>

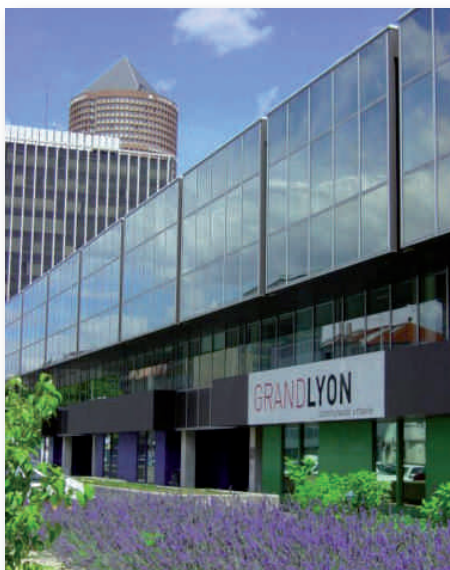
Ce budget inscrit les dépenses et les recettes présumées de l'année qui commence. C'est une estimation, mais le budget doit être équilibré entre les recettes et les dépenses.



**Eric VERGIAT**

**CONSEILLER  
COMMUNAUTAIRE**

Les projets phares du mandat du Grand Lyon sont maintenant calés, sous fond de réforme des collectivités locales et de suppression de la TP, principale ressource financière du Grand Lyon.



Sur la période 2009/2010 Rochetaillée sur Saône voit les projets communautaires suivants démarrer :

- La route de la nation dont l'étude, après concertation, est enfin finalisée, la partie foncière va pouvoir démarrer.
- En 2010 les services de la Communauté Urbaine vont rencontrer les élus de Rochetaillée sur saône, pour régler la gestion de la place Fernand Lacroix, dont l'architecture en pavé est d'un entretien très délicat et onéreux.
- Projets phare du Grand Lyon « les berges de Saône » où Rochetaillée doit entrer dans ce vaste projet, dont les études d'éclairage et de répartition sont quasi terminées.

D'autres projets n'impactant pas directement notre commune, mais qui auront des impacts financiers (OL Land) ou des impacts d'accès (le tunnel de la Croix-Rousse).

## Les berges de Saône



Projet emblématique du Grand Lyon, après les berges du Rhône, il concerne 14 communes et 5 arrondissements du Grand Lyon, pour un total de 50 kms. Démarrant au confluent pour se terminer dans le Val de Saône

Sur notre commune l'aménagement des berges de Saône (2012), représentera 2,2 kms des guinguettes à l'écluse, permettant de mettre en exergue les atouts du site, avec également une connexion avec les sentiers pédestres des Monts d'or et du Franc-Lyonnais.

### La réforme des collectivités territoriales

La réforme s'articule autour de deux axes : Le conseiller territorial et la notion de métropole européenne

- La réforme des compétences entre régions et départements est lancée, Le rapprochement des régions et des départements va prendre corps avec la création du conseiller territorial unique. A l'heure actuelle, on dénombre environ 6 000 élus généraux et régionaux qui représentent les départements et les régions. A partir de 2014, le Gouvernement propose d'élire un seul représentant des régions et des départements, le conseiller territorial. Il siègera au conseil général de son département et au sein du conseil régional.

- Des métropoles européennes ? Aujourd'hui les grandes villes françaises se trouvent en compétition avec des grosses villes ou agglomérations européennes. La réforme doit leur donner les moyens d'augmenter les attractivités et leurs moyens d'action. Ces EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) pourront obtenir des compétences élargies en passant des accords avec les autres collectivités territoriales. L'Etat pourra également lui transférer une partie de ses compétences en matière d'infrastructure.

- Enfin la Taxe Professionnelle sera supprimée à partir du 1er janvier 2010. Elle sera remplacée par une contribution économique territoriale (CET), calculée sur les bases foncières des entreprises (la cotisation locale d'activité, CLA) et sur la valeur ajoutée au travers d'une cotisation

complémentaire (CC). Cette dernière cotisation sera calculée au niveau national. Elle sera complétée par l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau. Cet impôt taxera toutes les entreprises de réseau (réseaux ferroviaires, mais aussi réseaux de communication et d'énergie).

Si la réduction du millefeuille territorial est un axe de progrès, nous devons être vigilants pour que, face à ces 'mastodontes' territoriaux, la démocratie locale, via la proximité des élus locaux et du citoyen, soit toujours efficiente. Et que cela n'aboutisse pas au final à plus d'impôts pour les entreprises ou le citoyen et à une gestion technocratique des territoires..

### Le grand Stade ou OL Land



Ce dossier qui fait couler beaucoup d'encre et engendre de nombreuses procédures, commence à se structurer malgré les recours actuels. Le choix du site s'oriente vers la commune de Décines, la réalisation de 'OL Land' étant sur financement privé, les réalisations des dessertes et aménagements (routes, parkings, extension de ligne de tramway, ...) sont à la charge du Grand Lyon et c'est bien le défi de l'équilibre du financement et de son affectation qui fait débat aujourd'hui. A cela s'ajoute la gestion des flux multimodaux des supporters, sur et autour du site. Ce dossier délicat ne fait que commencer ! ■

# C.C.A.S. CENTRE COMMUNAL D'AIDE SOCIALE

## Composition :

**Membres élus : Rita Spitéri, présidente du CCAS**

**Josiane Brunier, Nicole Bamière, Karine Bastianini, Jean Claude Castanier, Norbert Ferber, Gilbert Grosjean**

**Membres extérieurs : Annette Dumas, Marie Joëlle Merle, Micheline Mouret, Michel Gandy, Jacques Giroux**

Lors de la constitution du budget 2009 il a été procédé comme prévu fin 2008 à un rééquilibrage pour anticiper les effets de la crise.

Au cours de cette année, la commission du CCAS s'est réunie à trois reprises pour examiner deux dossiers d'aide sociale, en lien avec l'assistante sociale du Conseil Général.

Toutefois, le nombre de demandes d'aide est resté stable ce qui est plutôt rassurant. Outre les deux dossiers d'aide sociale déjà évoqués, 11 bons alimentaires ont été délivrés (19 l'an dernier) et l'on espère que

l'année à venir ne réservera pas de mauvaises surprises.

Comme l'année précédente, les conditions climatiques n'ont pas nécessité l'activation du plan vigilance canicule qui a toutefois été réactualisé fin juin.

Le 29 mai, le repas des anciens, dans la salle des fêtes, a réuni 75 personnes et le traditionnel goûter du 17 décembre a permis à une quarantaine d'anciens de partager un moment de convivialité agrémenté d'une corbeille gourmande.



Une rencontre avec le directeur de la Mission Locale venu présenter aux élus l'action de sa structure auprès des jeunes de 18 à 25 ans et parmi eux, 28 de notre commune a permis de constater les difficultés actuelles. L'accompagnement proposé permet à certains d'entre eux, d'accéder à des formations, stages, entrées en apprentissage, ou emplois intérimaires, CD, contrats aidés.

Quelques jeunes, parfois, ne reprennent plus contact malgré les relances.

Au sein du CCAS un petit groupe de quatre personnes va mener un travail de réflexion avec la Mission Locale. ■



**PASTOR et FILS**

BP Superfioul - Fioul - Entretien Chaudières - Charbon

23, QUAI DE CHAREZIEU  
69270 SAINT-ROMAIN-AU-MONT-D'OR

CE par téléphone

Carte Etoile bp

colinosa

[www.pastor-fioul.com](http://www.pastor-fioul.com)

Tél. : 04 78 22 00 64 Fax : 04 78 22 46 88

sarl **FABIEN CHEUZEVILLE**

entreprise de maçonnerie  
transports et petits terrassements

6, route du Mont Thou  
69270 Saint-Romain-au-Mont d'Or  
Tél. 06 08 28 69 02 - Fax 04 78 22 32 15  
Email : cheuzeville.fabien@orange.fr

Jardins Brico Services

06 60 43 11 33  
AGENCE NORD DE LYON

gardez le temps libre pour vous !

Tontes  
Débroussaillage  
Désherbage  
Ramassage de feuilles  
Entretien de votre maison

N° agrément : 2006-1-69-3



Association  
Intercommunale  
d'aide  
à domicile



Union Nationale de l'Aide, des Soins  
et des Services aux Domiciles.

## Notre association en 5 points.

### Qui ?

Aides à domiciles, auxiliaires de vie sociale, assistantes de vie apportent une aide, un soutien aux personnes les plus dépendantes comme aux personnes plus autonomes.

### Quoi ?

Pour chaque situation, nous évaluons les besoins de la personne et un plan d'aide est proposé :

- aide au lever, au coucher, à la toilette, à la mobilité,
  - aide à l'entretien du logement, du linge, aux courses,
  - aide à la préparation et/ou à la prise des repas, ou bien
  - livraison de repas
  - accompagnement, compagnie...
- sont autant de services que nous apportons.

### Pour qui ?

Pour les personnes âgées, handicapées, ou pour des personnes ayant une incapacité temporaire.

### Comment ?

Avec un service prestataire et mandataire, nous mettons en place le service qui convient à chaque usager, en fonction de la situation financière et du niveau de dépendance, nous pouvons obtenir des prises en charge financières. Nos prestations sont déductibles des impôts à hauteur de 50%.

### Où ?

Implantée sur la partie sud du val de Saône, sur les communes de Fontaines-sur-Saône, Fontaines-Saint-Martin, Cailloux-sur-Fontaines, Sathonay Village, Collonges au mont d'or, Rochetaillée-sur-Saône et Fleurieu-sur-Saône, notre point d'accueil est à Fontaines sur

Saône au 54 rue Gambetta, nos bureaux sont ouverts tous les jours de 9h à 12h30, et de 14h à 17h30 ou en dehors de ces horaires sur rendez-vous.

Tel : 04 78 22 79 17 / Fax : 04 78 22 27 84 / mail : aiad69@wanadoo.fr / www.aiad-aideadomicile.fr

### En 2009

34 000 heures d'aide à domicile en service prestataire et mandataire et plus de 13 000 repas ont été livrés chez 350 usagers différents que comptent l'association sur les 7 communes membres de l'association. Plus de 50 salariées ont été amenées à travailler à l'association, 6 stagiaires en cours de formation ont été accueillis et accompagnés tout au long de l'année.

En juin dernier, le goûter annuel avec un spectacle de revue cabaret a satisfait et ravi les nombreux usagers et les aides à domicile, le temps d'un après-midi à la salle des fêtes de Fontaines sur Saône. ■

## F.N.A.T.H.

L'association  
des accidentés de la vie  
fnath@ville-sathonaycamp.fr

La FNATH association des Accidentés de la Vie (ex-MUTILÉS DU TRAVAIL), accueille depuis 1921 les victimes d'accidents du travail, de la route, de la vie privée, les handicapés et toute personne se sentant concernée par la défense des droits sociaux et des handicapés.

La FNATH siège dans de nombreuses commissions nationales, régionales (M.D.R, CPAM), communales où elle défend les personnes handicapées. L'association apporte aussi aux adhérents une assistance juridique auprès des tribunaux, de la Sécurité Sociale. La FNATH, vous informe de vos droits dans la vie quotidienne :

## RENSEIGNEMENTS

### RILLIEUX LA PAPE 69140 - Place de Verdun.

1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> lundis du mois de 15h30 à 19h, (dans la cour de l'ancienne mairie).

### FONTAINES SUR SAONE 69270 - Maison des Sociétés, 34 rue Pierre Carbon

3<sup>ème</sup> mardi du mois à 18h,

### SATHONAY-CAMP 69580 - Hôtel de la Chapelle

Dernier mercredi du mois de 18h à 19h salle des rencontres-

### Responsables bénévoles à contacter :

Président : André DUMAS : 06.03.33.25.35

Trésorière : Maria RAYE 04.74.55.45.23 maria.raye@free.fr

Membre : Martine CHAZALET : martine.chazalet@wanadoo.fr

Pour un rendez-vous avec le service juridique :

**Groupement du Rhône : 04.78.60.72.91**

## LA MAISON DU DEPARTEMENT DU RHÔNE

**Permanences d'assistantes sociales** pour l'information, l'orientation, l'accompagnement dans la vie quotidienne :

- Sur rendez-vous à la Maison du Rhône  
54 rue Gambetta – Téléphone : 04 78 22 29 16

**Une conseillère en économie sociale et familiale** intervient en lien avec les assistantes sociales sur le secteur du Val de Saône pour les problèmes de la vie quotidienne :

- Sur rendez-vous à la Maison du Rhône de Neuville  
2 avenue M. Thérèse Prost- Téléphone : 04 78 91 78 64

**Permanences d'infirmières puéricultrices** du pôle Santé Prévention et PMI pour l'accueil d'enfants chez les assistantes maternelles, les enfants de moins de 6 ans suivis en consultation, les pesées, le suivi et la surveillance des régimes de nourrissons

- Sur rendez-vous à la Maison du Rhône  
54 rue Gambetta – Téléphone : 04 78 22 29 16

- Sur rendez-vous le mardi matin à la M. D. R.  
« Les Marronniers » 22 rue Ampère  
Téléphone : 04 78 22 29 16

**Consultations de nourrissons par les médecins de Santé Prévention et PMI**

- Sur rendez-vous à la M.D.R. de Fontaines  
54 rue Gambetta – Téléphone : 04 78 22 29 16
- Sur rendez-vous le mardi matin à la M. D. R.  
« les Marronniers » 22 rue Ampère  
Téléphone : 04 78 22 29 16

Les bilans de santé à l'école maternelle (enfants de 3-4 ans) : le médecin et l'infirmière se rendent à l'école.

**Le Centre de Planification et d'éducation familiale**, est ouvert à tous, y compris aux mineurs et quelle que soit la situation de famille. C'est un lieu de paroles, d'information et de consultations sur rendez-vous à la Maison du Rhône de Neuville

- 2 avenue M. Thérèse Prost – Téléphone : 04 72 08 24 73

## LA MAISON COULEUR

**2 rue Curie  
69250 Neuville-sur-Saône  
Tél : 04 72 08 99 57**



Vous avez un enfant de moins de 4 ans.

### Connaissez-vous LA MAISON COULEUR ?

Espace de jeux, de détente, d'échanges et de rencontres, c'est un lieu d'accueil enfants-parents qui offre la possibilité de partager des moments privilégiés avec son enfant en dehors de la maison.

D'accès libre, anonyme et gratuit, La Maison Couleur accueille tous les lundis et jeudis après-midi de 14 h 30 à 17 h 30, sauf vacances scolaires, les enfants de 0 à 4 ans, accompagnés de leur(s) parent(s) ou d'un autre adulte qui reste avec eux.

maison fondée en 1922

**Bâtiment Ameublement Funéraire**

**Marbrerie FAGUET**

**04 78 91 33 53**

**25, av. Simon-Rousseau 69270 Fontaines-sur-Saône**      **27, avenue Wissel 69250 Neuville-sur-Saône**

**CAP SECURITE**

Alarme - Vidéo - Contrôle d'accès  
Maisons individuelles - Industries  
Collectivités locales

SAV : 24h/24 et 7j/7

TEL. 04 37 20 16 05

25, CHEMIN DU RECOU - 69520 GRIGNY  
E-mail : contact@capsecurite.com - Site : http://www.capsecurite.com

**VISA BATI Expertises**

Diagnosics techniques immobiliers

**Patrick MILLET** : 13, rue Pierre-Bouvier - 69270 Fontaines-sur-Saône  
Tél : 09 63 52 49 31 - Mobile 06 08 07 04 30





## LA MISSION LOCALE PLATEAU NORD VAL DE SAONE

**Président: Jacky DARNE - Directeur: Rachid OUKRID**

La Mission Locale accueille les jeunes de 16 à 25 ans qui ont quitté le système scolaire, quel que soit leur niveau de qualification. Elle propose une aide et un accompagnement personnalisé dans le cadre d'entretiens individuels et confidentiels.

Elle intervient dans les domaines de :

### L'ORIENTATION PROFESSIONNELLE

- Informations et conseils sur les métiers, les filières de formation,...
- Aide à l'élaboration du projet d'orientation ou réorientation professionnelle
- Organisation d'ateliers d'aide à l'orientation professionnelle
- Prescriptions de mesures : bilan de compétences, évaluation professionnelle, banc d'essai, stages en entreprises.

### LA FORMATION

- Informations et conseils sur les dispositifs de formation, les organismes, les prises en charge...
- Accès aux informations financées par le Conseil Régional (sous certaines conditions)

### L'ACCÈS À L'EMPLOI

- Informations et conseils sur la recherche d'emploi, le droit du travail
- Aide à l'élaboration du CV, de la lettre de motivation
- Préparation aux entretiens d'embauche, aux entretiens téléphoniques
- Mise à disposition et mise en relation sur des offres d'emploi
- Mise en relation avec des entreprises dans le cadre de l'opération de parrainage « Tremplin vers l'Emploi »
- Suivi individuel de vos démarches

### Mais également sur les thèmes de :

La santé et vie quotidienne : accès au logement, aux activités culturelles et sportives, à la citoyenneté. ■

**POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS OU PRISE DE RENDEZ-VOUS :**

**contactez le 04 78 98 20 49**

**Mission locale Plateau Nord Val de Saône**

**4, rue Carnot - NEUVILLE-SUR-SAONE.**

**Bureaux ouverts au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h**

**Sauf les mardis matins et les vendredis après-midi.**



**N'hésitez pas également à  
consulter notre site Internet  
[www.mlpnvs.org](http://www.mlpnvs.org)**



**Le Relais Petite Enfance est un établissement intercommunal, intervenant sur les communes de Fleurieu, Genay, Neuville, Montanay et Rochetaillée. Il est financé par les communes et la CAF. et est géré par l'association ALFA3A.**

Le Relais Petite Enfance accueille les assistantes maternelles, les parents et les enfants :

- A Rochetaillée dans la salle de la garderie périscolaire située dans l'école, 2 mercredis par mois, pour des temps de rencontre entre assistantes maternelles en présence des enfants (calendrier disponible au Relais et en Mairie).
- A Neuville (2 Bis, rue Lucie Guimet) pour l'accompagnement dans la recherche d'un mode de garde et tout renseignement d'ordre administratif.

Cette année 2009 plusieurs activités ont été proposées :

- Formation continue des assistantes maternelles : 18h de formation concernant « la compréhension et l'accompagnement des états émotionnels de l'enfant » leur ont été proposés ainsi qu'une révision des « gestes de premiers secours ».
- Animations : Plusieurs animations ont rythmé l'année, dont « Tournicoton » et « Roule boule », des animations de la Ludothèque de Lyon conçues autour de toupies géantes et de jeux à faire tourbillonner. Les fêtes de juin et de novembre, qui ont eu lieu un samedi matin, ont également remporté un vif succès auprès des parents, des enfants et des assistantes maternelles.
- Soirées débats : Le relais a invité les familles, les assistantes maternelles et les professionnels à venir débattre sur des sujets très variés tels que « le métier de parents, quelle aventure ! », « les compétences professionnelles des assistantes maternelles », « accompagner les pleurs et les colères de l'enfant ». Les dates de ces soirées débats sont annoncées dans la Presse, et affichées en mairie.



Assistants maternelles, parents, n'hésitez pas à venir nous rencontrer, une équipe de professionnelles est à votre écoute.

Pour tout renseignement : Edith Maraval, Responsable du Relais au 04 78 98 28 64. ■

# L'ÉCOLE DE ROCHETAILLÉE-SUR-SAONE

## CLASSES ET EFFECTIFS en 2009/2010

116 élèves, 52 en maternelle et 64 en primaire, répartis dans 5 classes.

### Deux classes maternelles avec un accueil cette année des très petits (2 ans)

- TPS/PS/MS : Mme FABRE (lundi et jeudi) et Mme COMPAGNON (mardi et vendredi)

- MS/GS : Mme PITTET :

ATSEM : Mmes POULARD Catherine et HABBACHI Chaddia ont à cœur d'aider les institutrices de maternelle et de les assister dans un rôle d'aide à la vie quotidienne des plus petits.



### Trois classes primaires

- CP/CE1 : Mme CASSAT

- CE1/CE2 : Mme MERCIER-JOINT

- CM1/CM2 : M. LESCHIERA (Directeur)

M. LESCHIERA, déchargé le mardi, confie sa classe à Melle MAIRE Pour les parents et autres partenaires de l'école, c'est donc ce jour là qu'il est le plus disponible.

Melle Amandine DUPONT est employée au côté du directeur en tant qu'aide administrative depuis cette année.

M. BONNET enseigne en classe d'adaptation

### Autre enseignant :

Mme ROSINSKI : intervenante en éducation physique et sportive les mardis et jeudis.

## LES PROJETS

### Projet d'école pour 2008-2012

Intitulé du projet : « Pourquoi s'exprimer ? Dans quel but ? L'expression sous toutes ses formes. Savoir s'exprimer par l'oral, par l'écrit, à travers l'art, la création, avec son corps... »

Les grands axes du projet sont : l'expression corporelle, l'éducation artistique et culturelle.

### Actions spécifiques

Les enseignants mènent des actions spécifiques liées au projet d'école.

Exemple cette année : les classes de maternelle participent à un projet danse avec un intervenant extérieur (un danseur) qui devrait se conclure par un spectacle présenté aux parents.

### Informatique

À la fin du cycle 3 (avant d'aller au collège), les élèves doivent être capables d'effectuer certaines tâches avec un ordinateur. Ils doivent passer un brevet informatique et Internet (BII) regroupant l'ensemble des compétences à acquérir dans ce domaine à l'école primaire.

### Langues vivantes

L'anglais est enseigné par Mme Mercier-Joint et M. Leschiera aux élèves du cycle 3 (CE2/CM1/CM2) à raison de 1h30 par semaine conformément aux textes officiels.

### Piscine du Loup pendu

Les classes de CP/CE1 et CE1/CE2 ont 15 séances de piscine à Rillieux-la-Pape le lundi de 15h à 16h.

### Elèves en difficulté

- L'aide personnalisée remplace, depuis la rentrée 2008, 2 heures de classe chaque semaine et s'adresse aux enfants en difficulté scolaire. Les enseignants ont fait le choix de constituer des petits groupes d'enfants (3 maximum) pour répondre au mieux aux préoccupations de chacun.

- Cette aide n'est pas à confondre avec le RASED (réseau d'aides spécialisées pour les élèves en difficulté). Mr Joël Bonnet, maître d'adaptation intervient à l'école de Rochetaillée 2 jours et demi par semaine en cycle 2 (GS, CP, CE1) et effectue un travail de fond avec l'enfant après accord des parents.

- Une psychologue scolaire peut aussi aider à comprendre les difficultés d'un élève et conseiller ses parents

## CONSEIL D'ENFANTS

Des délégués ont été élus dans chaque classe en début d'année et représentent les autres élèves au sein de réunions régulières : une entre chaque période de vacances.

Ce conseil a pour but de lancer des idées, d'en discuter et de mettre en place (dans la mesure du possible) des actions pour améliorer " la vie de l'école ".

Ce dispositif incite les enfants à une prise en charge de la citoyenneté et les pousse à se conduire en responsable. La tâche qui leur incombe n'est pas négligeable et les délégués, une fois élus, prennent en général leur mission très à cœur !

### Les délégués-enfants pour 2009-2010 sont :

- Hortense MORELLET (CM2)
- Myriam CUP (CM2-Suppléant)
- Juliette ROUBAUD (CM1)
- Tom FANGET (CE2)
- Angèle ROUBAUD (CE1)
- Manon HAVARD (CE1-Suppléant)
- Liam JOUSSERAND (CE1-Suppléant)

### PERISCOLAIRE

- **L'étude** : ouverte aux élèves de l'élémentaire de 16h30 à 18h encadrée par Ariane Levy.

## NOUVEAU SITE DE L'ÉCOLE : <http://jeanraine.free.fr>

- **Un service de garderie** : proposé aux familles par la municipalité (pour tous les élèves), le matin de 7h30 à 8h30 et le soir de 16h30 à 18h30 encadrée par l'association ALFA 3A.

- **Restaurant scolaire** : encadré par Mmes Poulard, Figuerora, Habbachi et Melle Dupont.

Inscriptions auprès de Mme Poulard de 11h à 11h30 et de 16h30 à 17h

Tél : 04 72 42 91 49 ou par mail [resto.scolaire@mairie-rochetaillee.fr](mailto:resto.scolaire@mairie-rochetaillee.fr)



RESTAURANT SCOLAIRE



SALLE SCIENCE

### RELATIONS AVEC LES PARENTS D'ÉLÈVES

Les parents d'élèves sont des partenaires privilégiés de l'école ; ils sont en contact permanent avec les enseignants.

- LE COMITE DES PARENTS (CPE) siège au conseil d'école au sein duquel se discute tout ce qui concerne la vie de l'école. Il est élu en début d'année scolaire par l'ensemble des parents qu'il est ensuite chargé de représenter.

Cette année, les élections ont eu lieu le vendredi 16 octobre 2009. Les parents élus pour l'année scolaire 2009-2010 sont :

- RAY Isabel (enfant en CM2)
- BONNAVAUD Pauline (enfants en CP et CM1)
- MADDALENA Julie (enfants en CP et CM1)
- GUICHARD Danièle (enfants en MS et CE1)
- GUIGARD Virginie (enfants en MS et CE1)
- ROUBAUD Bérengère (enfants en CE1 et CM1)

- VOSSION Florence (enfants en MS)
- REGNER Sophie (enfant en MS)

### - L'EURO DES ECOLES

Les parents d'élèves se sont regroupés au sein d'une association : l'Euro des écoles qui participe au fonctionnement de l'école : organisation des différentes manifestations et activités liées à l'école, financement des sorties, aide à l'organisation de la fête de fin d'année, participation au financement du projet d'école...

### - MANIFESTATIONS EN 2008 /09

Les « Portes ouvertes » les 6 et 7 mars 2009 où enseignants, parents et commune se sont mobilisés pour mieux faire connaître l'école

La fête de l'école le 19 juin avec un spectacle organisé par les enseignants et la kermesse organisée par l'Euro des écoles.



FÊTE DE L'ÉCOLE

## POMPES FUNEBRES PINAULT MARBRERIE

**Interventions locales  
et toutes régions  
Contrats obsèques  
Chambre funéraire**

04 78 97 16 00

[www.pompesfunebrespinault.com](http://www.pompesfunebrespinault.com)

2 rue Général Brosset 69140 RILLIEUX

24H/24  
7J/7

## « MULTI ACCUEIL ENFANCE-EVEIL »



### Petit bilan de l'année scolaire 2008/2009 :

Durant cette année, la structure « Enfance-Eveil » a accueilli 63 enfants différents (sur les 18 places disponibles par jour), dont 41 petits rochetailleurs.

- 32 enfants dont les parents travaillent ont été présents de façon régulière (entre 1 et 5 jours/semaine, suivant les besoins des parents)
- 23 enfants sont venus de façon occasionnelle, quand des places étaient vacantes ou que les parents avaient besoin d'un temps de garde spécifique (rendez-vous chez le médecin par exemple)
- 8 enfants scolarisés ont été accueillis durant les vacances scolaires

Une année durant laquelle la structure a de nouveau fonctionné à plein régime, prouvant encore la nécessité d'un mode de garde collectif pour les communes de Fleurieu et de Rochetaillée.

### La rentrée de septembre 2009

Parmi les enfants présents l'an dernier, 18 « grands » ont rejoint les bancs de l'école (2 à Fleurieu, 11 à Rochetaillée

et 5 dans d'autres écoles du secteur). Depuis la rentrée d'août, 12 petits nouveaux (des bébés en majorité) ont rejoint le groupe des « anciens de la crèche » : 9 viennent de façon régulière et 3 en garde occasionnelle.

A ce jour, il reste encore des possibilités de garde occasionnelle pour les enfants dont les mamans sont à la maison et souhaitent que leur enfant puisse partager des temps de vie collective avec d'autres enfants de leur âge, avant l'entrée à l'école.

### Comment s'inscrire ?

Pour de la garde occasionnelle, il suffit de prendre rendez-vous avec la directrice pour inscrire l'enfant et prévoir les temps d'adaptation. Les places sont ensuite attribuées une semaine à l'avance en fonction des disponibilités du planning.

Pour une garde régulière, un dossier de demande de garde est à remplir et à renvoyer au plus tard fin avril 2010 pour la rentrée de septembre 2010.

Une commission composée d'élus des mairies de Fleurieu et Rochetaillée, des puéricultrices de secteur et de la directrice de la structure se réunit en mai pour attribuer les places de garde pour la rentrée suivante. ■

### NOS COORDONNÉES

Multi accueil « Enfance-Eveil »

80, Rue du Musée (derrière l'église de Rochetaillée)

Tél : 04.78.22.62.84

e.mail : [creche@mairie-rochetaillee.fr](mailto:creche@mairie-rochetaillee.fr)



# CALENDRIER 2010

## JANVIER

10 janvier	Vœux du Maire	Commune
16 janvier	Soirée dansante	Cerceau d'Or
24 janvier	Assemblée Générale	UMAC

## FÉVRIER

9 février	Assemblée Générale	Club des loisirs
-----------	--------------------	------------------

## MARS

13 mars	Soirée dansante	Bateau Sud Est
13 mars	Assemblée Générale	Amis du village
14 mars	Visite guidée du village	Amis du village
20 mars	Loto	Comité des Fêtes

## AVRIL

25 avril	Visite du Château	Amis du village
----------	-------------------	-----------------

## MAI

Mai	Challenge Inter Villages	Tennis club Rochetaillée
Mai	Exposition tableaux	R.S.L

## JUIN

Juin	Tournoi Vétéran	Tennis club Rochetaillée
13 juin	Brocante	Comité Fêtes
26 juin	Feux de la Saint Jean	Amis du village
Juin	Journée paëlla	Bateau Sud Est
25 juin	Kermesse de l'école	Euro des écoles

## JUILLET

13 juillet	Feu d'artifice	Commune
------------	----------------	---------

## SEPTEMBRE

Septembre	Tournoi inter villages double	Tennis club Rochetaillée
11 septembre	Forum des Associations	Commune

## OCTOBRE

Octobre	Cuisine du monde	Amis du village
Fin octobre	Exposition photos	R.S.L
Octobre	Championnat vétéran	Tennis club Rochetaillée

## NOVEMBRE

Début novembre	Bourse aux jouets	Euro des écoles
----------------	-------------------	-----------------

## DÉCEMBRE

5 décembre	Vente et dégustation Huîtres	Tennis club Rochetaillée
12 décembre	Arbre de Noël	Commune et euro des écoles

## A.A.V.R ASSOCIATION DES AMIS DU VILLAGE DE ROCHETAILLÉE

L'année 2010 sera consacrée à la préparation de l'expo « Rochetaillée à travers les âges » pour fêter les 30 ans de notre Association. Nous demandons aux personnes qui possèdent des documents concernant le village de nous contacter. Les documents leur seront restitués après copie. Une permanence est assurée au local de la maison Fernand Lacroix tous les lundis de 9h à 11h.

### ANNÉE 2009

#### 14 mars

Assemblée générale. Marc Pithioud, invité, est venu nous parler des moulins du village et propose une visite de son propre moulin à Fontaines Saint Martin. Philippe Armand demande une nouvelle visite du château de Rochetaillée. Proposition de complément du mobilier liturgique de l'église (porte-cierge pascal).

Hommage à Maurice Hamoun décédé récemment. Fidélité au travail hebdomadaire du lundi matin, surtout en vue de la préparation de l'exposition du trentenaire de l'association.

#### 15 mars

Tour du village avec 25 personnes, se terminant comme d'habitude autour du verre de l'amitié.

#### 14 avril

Réunion des historiens du Val de Saône.

#### 5 mai

Achat de géraniums pour le fleurissement du pont sous le viaduc et la balustrade de la rue des Pêcheurs.

#### 27 juin



Feu de la St Jean réunissant une soixantaine de personnes autour des barbecues, avec jeux et chants.

#### 12 septembre

Participation au forum des associations.

#### 13 octobre

Historiens du Val de Saône à Rillieux, sur la choucrouterie locale.

#### 18 octobre

Participation à l'inauguration de l'église rénovée par la commune et offrande du porte-cierge pascal assorti au mobilier offert par l'Association Rochetaillarde pour la Conservation et la Restauration du Patrimoine.

#### 24 octobre

« Cuisine du monde » animée par le groupe « Jam's Country » de Couzon.

Plus de 100 personnes sont venues se régaler des spécialités confectionnées par une vingtaine de familles d'origines diverses. Les drapeaux concernant les différents pays ayant été réalisés par les enfants de l'école



#### 14 novembre

Visite commentée de l'exposition « les modernes » au Musée des Beaux Arts pour un groupe de 20 personnes.

### POUR 2010

- Assemblée générale le samedi 13 mars à 14h 30 salle Jean Chambon
- Tour du village le 14 mars à 14h 30
- Visite du château le 25 avril
- Exposition pour les 30 ans de l'AAVR : pendant les vacances de Toussaint
- Cuisine du monde en octobre ■

# ARCRP

## ASSOCIATION ROCHETAILLARDE CONSERVATION ET RESTAURATION DU PATRIMOINE

### Un acte d'amour

Pendant la première décennie de ce siècle, un groupe de Rochetaillards entreprenants, décidés et motivés se lança dans une action pour « animer et stimuler » la restauration intérieure de l'église. Des activités furent organisées pour récolter des fonds, telles que brocantes, belotes et concerts.



Grâce à l'effort de chacun, des fonds importants furent collectés qui permirent, dans un premier temps, de financer la restauration du vitrail majeur de l'église, puis de réfléchir à d'autres travaux d'embellissement de l'édifice. Pour le plus grand bonheur du président, les membres de l'association, Rochetaillards de tous bords, votèrent à l'unanimité pour le financement du nouveau mobilier liturgique de l'église.

La création et la réalisation de ce mobilier furent confiées à Jean-François Ferraton, artiste de notre village, qui laissa libre cours à son inspiration, en parfaite osmose avec les membres de l'association, l'architecte, la paroisse et la mairie.

Ainsi, le dimanche 18 octobre de cette année, nous avons connu la satisfaction de voir la lumière allumée dans l'église après tant d'années d'effort.

La consécration de l'autel au cours d'une cérémonie dans l'église rénoverée revêtit un éclat particulier. Ce fut la meilleure récompense dont nous puissions rêver.

Initialement nous voulions conserver et restaurer le patrimoine de l'église. Finalement non seulement il fut conservé, restauré et transmis aux générations futures, mais un nouveau patrimoine fut créé, laissant, avec fierté, la marque de notre temps et de nos efforts.

Un profond merci à tous ceux qui de loin ou de près ont participé à cette entreprise exceptionnelle, dont le témoignage restera à vie dans l'église. ■

Renzo Wieder, président.

**PS : Comme toute histoire qui finit bien, un repas convivial fut organisé en assemblée générale extraordinaire au cours de laquelle les membres votèrent la dissolution de l'association, les objectifs étant atteints, à la grande satisfaction de tous.**

## BATEAU SUD-EST

### POUR APPARTENIR AU CLUB

Pas d'âge requis, pas besoin d'avoir un bateau. C'est un club amical où il fait bon se rencontrer sur les bords de Saône afin de partager des moments agréables.

### Deux manifestations sont prévues dans l'année 2010 :

- Soirée dansante le samedi 13 mars 2010 à la salle des fêtes de Rochetaillée à partir de 20 h.
- Une journée pælla à volonté au bord de Saône sur notre terrain au mois de juin, date à définir.



NOS PROMENADES  
EN CANOES AU  
BORD DE L'EAU  
ET VISITE DE LYON  
EN BATEAU

### Pour toutes les manifestations :

Réservations obligatoires auprès de Monsieur Jean Paul PEYRAUD - Tél : 04 78 23 18 35

### Renseignements :

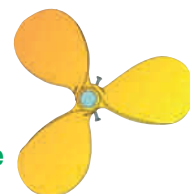
Monsieur PEYRAUD Jean Paul  
24, chemin de l'Epine - 69270 Rochetaillée-sur-Saône  
Tél 04 78 23 18 35

### Monsieur CATHAUD Pascal

04, bis rue Pierre-Dupont - 69270 Couzon-au-Mont-d'Or  
Tél 04 78 22 63 70

### SIÈGE SOCIAL :

Mairie de Rochetaillée sur-Saône  
50, Quai Pierre-Dupont



Terrain avec mise à l'eau Chemin de la plage Rochetaillée-sur-Saône  
Renseignements 04.78.23.18.35 ou 04.78.22.63.70

## LA BIBLIOTHEQUE ASSOCIATIVE



Autour de la Présidente Isabel Ray-Franco, l'équipe de bénévoles est composée de Marie-Jo Armand, Chantal Gherardi, Françoise Petit, Sylvie Labouré, Nathalie Lévêque, Christiane Michon, Sylvie Ursini, Florence Vossion, Michel Gandy, Henri Dupanloup. Ces bénévoles assurent des permanences, le mardi de 16h30 à 18h30, le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 16h, le vendredi de 16h30 à 18h30 et le samedi de 10h à 12h.

Un effort particulier en terme de communication a été réalisé tout au long de l'année pour annoncer et rendre compte régulièrement de notre activité. Nous avons utilisé divers supports mis à notre disposition tels que le bulletin municipal, Rochetaillée

infos, les panneaux lumineux d'information. Le site internet saônor.fr, notre journal interne diffusé trimestriellement, la presse locale ont signalé les principales informations et manifestations de notre actualité. Enfin, notre messagerie internet utilisée depuis peu permet de mieux communiquer avec nos adhérents.

Ce récapitulatif ne serait pas complet sans saluer le travail fourni par les bénévoles. Ils assurent au cours des permanences une fonction d'accueil, parfois le conseil dans le choix d'un livre. Il faut également gérer, dans le même temps, les mouvements de prêts, les statistiques, le classement, le rangement, la couverture des livres, sans omettre la gestion des cotisations, la tenue du fichier des adhérents, l'entretien du local et des équipements. En fonction de leurs disponibilités respectives, certains participent aux réunions de secteur organisées par la médiathèque départementale en présence de l'ensemble des bibliothèques du secteur du Val-de-Saône.

A ce bilan positif, un seul bémol est à signaler. Nos pistes de recherche de financement tant auprès de la Direction

Régionale de l'Action Culturelle que du Centre National du Livre n'ont pu aboutir favorablement. La DRAC ne finance que les bibliothèques municipales, notre statut est associatif ; quant au CNL, nous ne rentrons pas dans les critères financiers exigés en terme de budget d'acquisition (le minimum doit être de 2 € par habitant) pour avoir accès à ses lignes de financement.

Fort heureusement, la municipalité a honoré notre demande de budget de fonctionnement 2009, elle l'a complétée par une dotation mobilier pour l'amélioration de l'espace enfants et par l'équipement d'un poste informatique. Sans cet effort, nous n'aurions pu organiser en 2009 des manifestations telles que la lecture de contes à l'école par un groupe de conteuses, la rencontre avec la romancière iséroise Nicole Provence, mais également réaliser l'achat de plus de 260 ouvrages. Ce qui ne doit pas être étranger au fait que le nombre de familles adhérentes a progressé de façon significative en 2009 (passant de 22 en 2008 à 58), satisfaisant toujours mieux nos objectifs, qui sont de rendre un service de qualité à l'ensemble des Rochetaillards. ■

## LE CERCEAU D'OR



Le Cerceau d'Or est une association de Gymnastique Rythmique et Sportive, née il y a tout juste 4 ans à Rochetaillée.

La Gymnastique Rythmique et Sportive est un sport alliant la danse et la gymnastique. Elle permet de développer la souplesse, le dynamisme et le sens du rythme. Les gymnastes évoluent avec différents engins : cerceau, ruban, massues, ballon ou la corde accompagnés par la musique.

Le club compte aujourd'hui une cinquantaine d'adhérents âgés entre 6 et 20 ans. L'encadrement et l'enseignement de cet art sont assurés par 3 monitrices diplômées et par 3 aides-monitrices.

Le travail de tous les gymnastes, en individuel ou par équipes, ne cesse d'être

récompensé lors des compétitions régionales et nationales. Nul doute que cette année, le cerceau d'or, briguera à nouveau les trophées en compétition.

Chaque année au mois de janvier, l'association présente son gala annuel. Chaque spectacle est unique, basé sur un thème choisi. En 2007, les musiques de films, en 2008, les animaux et en 2009, la danse. En 2010 place à la nouveauté avec un spectacle et une soirée dansante ouverte à tous qui aura lieu le 16 janvier à la salle des fêtes de Rochetaillée sur Saône. ■



### HORAIRES DES COURS :

**MARDI DE 18H À 20 H - MERCREDI DE 11H À 12H 30 (POUSSINES) - DE 13H À 17H - JEUDI DE 18H À 20H**

**POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS OU INSCRIPTIONS,**

**CONTACTER ALEXANDRA AU : 06 23 40 39 95 - PRÉSIDENTE : ALEXANDRA CARDUCCI**



## CLUB DES LOISIRS

**Le Club des Loisirs a maintenu ses activités tout au long de l'année 2009.**

**La belote :** les amateurs de belote se sont retrouvés, selon la tradition, chaque mardi et jeudi après-midi à la Salle Jean Chambon, pour des parties acharnées.

**La pétanque :** le mardi 23 juin, le Club a eu l'honneur d'organiser sur le stade, le concours de pétanque inter-clubs. Cette responsabilité échoit chaque année au club de la commune dont est issu le lauréat de l'année précédente.

Cette manifestation, très réussie, au cours de laquelle se sont affrontées 24 doublettes, a réjoui tous les participants du Val de Saône.

### Les sorties-restaurants :

Rochetaillée et ses alentours immédiats, riches en bonnes tables, ont permis d'organiser de sympathiques moments de retrouvailles et de partage, ouverts à tous, autour d'une assiette appétissante. Les repas suivants sont ainsi venus ponctuer l'année :

- 14 mai : Les Pieds dans l'eau, sur les bords de Saône
- 16 juin : Hôtel2Paris, à Rochetaillée
- 21 juillet : Bistro-Bœuf, à Neuville sur Saône
- 20 octobre : Le Jardin des Lilas à Fontaines sur Saône

- 17 novembre : Bistro-Bœuf
- 15 décembre, repas de Noël : Auberge Gourmande à Saint-Romain au Mont d'Or.

### Deux voyages à l'actif du Club cette année :

- Découverte en car du Gers et de l'Ariège du 14 au 17 avril : belles régions, échanges, gaieté.

- Vol jusqu'à Bastia pour un séjour d'une semaine en Corse, du 29 août au 5 septembre, trop vite passé aux dires de chacun !



La prochaine assemblée générale aura lieu dans le courant du mois de février 2010, autour d'un partage convivial. Les projets pour 2010 seront présentés à cette occasion, notamment un voyage de quelques jours à Marseille et sa région ~~BORTIPOR CORSE~~ le printemps.

Le Club des Loisirs est ouvert à toute personne souhaitant le rejoindre pour partager un moment de convivialité ou de découverte. Les nouveaux retraités, qui disposent désormais de plus de temps de loisirs, sont les bienvenus avec leurs idées et leur enthousiasme. ■

Renée Espinosa, Présidente

Construire @ embellir la nature



8b rue Pierre-Bouvier  
69270 Fontaines S/S  
Tél. 04 78 22 41 19  
Fax 04 78 22 43 18

ccb@groupeccb.com

www.maison-fevrier.com

## LE COMITÉ DES FÊTES

Dans l'édition du bulletin municipal de l'an dernier, nous vous annonçons la « renaissance » du comité des fêtes. Le bureau, sous la présidence de Josiane Polosse, était composé de Marie Christine Chanal, Henriette Grelin, Michel Gandy, Pierre Alexandre Prat, Henri Dupanloup. N'oublions pas de citer Catherine Drevet et Laurence Escot qui ont participé activement et de façon ponctuelle à différentes tâches administratives liées à l'organisation de la brocante 2009.

Nous devons la réussite de cette manifestation au dynamisme de plusieurs dizaines de bénévoles des différentes associations du village, de l'équipe municipale et surtout de l'ARCRP que nous voulons remercier ici pour nous avoir passé le flambeau avec leur savoir-faire aussi rigoureux et précis dans l'organisation.

Le bénéfice réalisé lors de la brocante a été plus qu'honorable. Il va nous permettre d'organiser **un super loto le 20 mars prochain ainsi que la brocante courant juin.**

En fonction des aléas de la vie, notre équipe s'est réduite et nous

avons besoin de l'apport de « sang neuf » au sein du bureau et pour des actions ponctuelles lors des événements.



Ces bénévoles qui sont sûrement une denrée rare puisque tous médias confondus, aucun journaliste n'en parle. Pourtant, lorsque l'on fréquente le monde associatif, on les rencontre. Ils organisent, ils entraînent, ils aident, ils animent, ils amusent...

Leur salaire : « le salaire de la peur ». Leur satisfaction : au-delà des petits clivages et des petites histoires locales, se retrouver ensemble dans et pour une action commune, se rendre utile, faire plaisir, rendre service, savoir partager et faire partager des moments de convivialité.

Si vous avez du temps libre, si vous avez envie de contribuer à l'animation de votre village, prenez cette main que vous tend le comité des fêtes et entrez dans la danse. Pour cela, vous pouvez contacter soit [henri.dupanloup@aliceadsl.fr](mailto:henri.dupanloup@aliceadsl.fr) par messagerie soit Henriette Grelin au 06-61-21-74-97.

Qualités requises : un peu de disponibilité, beaucoup d'esprit d'équipe, une volonté certaine de vouloir bousculer l'immobilisme. ■

## EURO DES ECOLES

L'Assemblée Générale de l'Euro des Ecoles de Rochetaillée-sur-Saône s'est réunie le 24 novembre, salle Jean Chambon.

L'ordre du jour portait sur l'approbation des comptes et le renouvellement du bureau, rendu nécessaire par le départ du Président de l'association, Philippe DUJARDIN, pour cause de déménagement.

Les comptes ont été approuvés et confirment après deux années difficiles le succès de la dernière bourse aux jouets organisée début novembre.

L'association est également satisfaite du renouveau des bénévoles qui viennent apporter leur aide aux différentes manifestations organisées par l'Euro des Ecoles.

Une nouvelle présidente est élue : Nathalie HAVARD - Assistée d'une vice-présidente : Séverine BRACONNIER

La trésorière sera Pauline BONNAVAUD en remplacement de Nadine BOISSE dorénavant secrétaire adjointe. Les autres membres du bureau sont inchangés.

L'ancien bureau est ravi de résoudre cette transition grâce à la mobilisation des parents tandis que la nouvelle présidente insiste sur la convivialité et la mobilisation de tous pour la pérennité des activités de l'association.

**LE JARDIN D'HUGO**  
ENVIRONNEMENT

---

Entretien de jardins  
Lutte anti-nuisibles

**EMMANUEL BAGNE**  
certifié par le ministère de l'agriculture

61 A, avenue Paul-Delorme  
69580 Sathonay-Camp

[contact@lejardindhugo.fr](mailto:contact@lejardindhugo.fr)  
[www.lejardindhugo.fr](http://www.lejardindhugo.fr)

Tél./Fax. 04 72 27 59 64  
Portable : 06 61 88 66 47

## LA PAROISSE SAINT-ROCH EN VAL-DE-SAÔNE AU SERVICE ET PROCHE DE TOUS !

La mairie de Rochetaillée a entrepris des travaux dans l'église Ste Catherine qui viennent de se terminer. L'inauguration et la consécration de l'autel par Monseigneur Brac de la Perrière ont eu lieu dimanche 18 octobre 2009. Ces travaux de rénovation importants ont aussi été l'occasion d'installer un nouveau mobilier liturgique commandé à Jean-François Ferraton, artiste de Rochetaillée. Améliorer la beauté de nos célébrations permet aux paroissiens de se rassembler dans de meilleures conditions.

### Une nouvelle année pastorale s'ouvre à nous.

2009-2010 croiera 2 thèmes : une année du prêtre à l'initiative du pape Benoît XVI et une année du corps à l'initiative de Monseigneur Barbarin : Servir l'homme tout entier : corps, âme et esprit. C'est dans cet objectif que l'Eglise de Lyon lance un Triennium, trois années pour souligner la mission de l'Eglise au service de l'homme dans toutes ses dimensions : l'année du corps (2009-2010) développera des thèmes comme « la santé, la nourriture, la sexualité, le handicap, la danse et le sport ».

Vous trouverez sur notre site Internet [www.paroisses-valdesaone.com](http://www.paroisses-valdesaone.com)

le programme de l'année et toutes les nouvelles propositions de la paroisse pour vivre ces projets pastoraux.

La paroisse, comme une grande famille attentive à chacun, propose de vous accompagner ainsi dans votre vie spirituelle.

Vivre la proximité et la solidarité : signalons un Groupe de Solidarité qui rassemble les chrétiens engagés dans des actions de solidarité, toutes mouvances confondues : les visites aux personnes malades, seules, le Secours Catholique, le Comité catholique Contre la Faim et pour le Développement et la toute nouvelle association « Habitat St Roch » qui œuvre pour trouver un logement à des familles en difficulté. ■

**Tout renseignement peut être obtenu sur le site Internet de la paroisse, sur le guide pratique St Roch, sur les feuilles hebdomadaires affichées sur le panneau contre le mur de l'église.**

**Celle-ci est ouverte le samedi matin de 9 h 30 à 11 h 30.**

## ROCHETAILLÉE SAÔNE LOISIRS

### RSL vient de se renommer ROCHETAÏLLE SAONE LOISIRS

Le S (sport) a été remplacé car aucune activité sportive n'est pratiquée dans l'association qui attire des participants de tout le Val de Saône

Forte de ses 50 adhérents, elle regroupe 2 activités :

- **Dessin, aquarelle, peinture acrylique ou huile animés par Annie DUBOIS SANCHEZ**
- **Photo, développement argentique avec Christian GUENARD.**

Les réunions ont lieu dans la salle baptisée récemment « Blanche ODIN » (grande aquarelliste du 19ème siècle) au dernier étage de l'espace Fernand LACROIX, le lundi (14/16h), vendredi (14/16h, 16/18h, 19/21h) et pour les enfants le mercredi (14/16h).

Les réunions photo se font le jeudi (19/21h), dans le labo au rez-de-chaussée de l'immeuble OPAC. Un projet d'équipement pour la photo numérique est en cours.

L'exposition aquarelle s'est déroulée avec succès les samedis 16 et dimanche 17 mai, de nombreux visiteurs s'étant déplacés. La veille, un vin d'honneur était servi à l'occasion du vernissage auquel étaient conviés la municipalité et les Présidents d'associations.

L'exposition photo le 25 octobre sur le thème des jeux d'ombre a montré des travaux originaux.

L'assemblée générale du 23 octobre a reconduit l'équipe dirigeante : Elisabeth GAYET Présidente, Danièle RODRIGUEZ Vice Présidente, Antoinette MATTI & Viviane DELEBECQUE Secrétaires & Jean Louis BRUNIER Trésorier. ■



## ROCHETAILLÉE MODÉLISME

**Adresse : 85 rue du Musée**  
**Atelier : 70 rue du Musée**  
**69270 ROCHETAILLÉE SUR SAÔNE**  
**Téléphone : 04 78 08 00 68**



**Président : M. GANDY,**  
**Secrétaire : P. LOPEZ,**  
**Trésorière : C. SINNESAEI,**  
**Responsable**  
**documentation : JC. ALLARD,**  
**Vice président : JC. SINNESAEI**  
**Adresse Web :**  
**<http://rochetaillee-modélisme.fr.st>**

L'atelier du club est ouvert chaque samedi après midi de 14 h à 18 h, 70 rue du musée. Vous pouvez nous contacter par courrier : Rochetaillee Modélisme, 50 quai Pierre Dupont.

Notre club compte un effectif de 31 membres dont 7 jeunes âgés de 11 à 15 ans. Encadrés par des bénévoles, ils construisent des bateaux radio commandés d'après des plans,

Cette année l'objectif du club était de montrer son savoir faire dans nos trois disciplines : le bateau, la figurine, et le wargames militaire 39/45 hors de notre région lyonnaise; pour cela le club s'est déplacé à Chalon-sur-Saône, Montbrison, Monistrol-sur-Loire, Roche la Molière, Pont de Veille. La manifestation la plus importante s'est tenue à Montluçon : cette exposition, toutes disciplines confondues, se déroulait sur une surface de 13000 m<sup>2</sup>. A cette occasion, le club s'était déplacé en force : 45 ml de tables d'exposition : 35 ml pour les bateaux statiques et navigants, 10ml pour les figurines et le wargames et 16 personnes du club pour installer les stands.

Notre projet de l'an dernier s'est concrétisé : l'exposition des 21 et 22 février 2009 à Fontaines-Saint-Martin a remporté un franc succès : plus de 600 entrées sur les deux jours (expérience à renouveler).

Le club a aussi participé à bien d'autres manifestations régionales : 27 sorties effectuées en 2009 aussi bien en statique pour les trois disciplines ou en navigation pour les bateaux radio commandés.

Vous pouvez voir les photos de toutes les manifestations auxquelles nous avons participé sur le site de L'ACMM (association des clubs maquettisme et modélisme) dont l'association est membre : acmm modélisme (clic sur entrée, puis clic sur le logo du club Rochetaillee modélisme). ■

Bonne visite, à bientôt de vous rencontrer.

## ROCHETAILLÉE MINIATURES

L'association ROCHETAILLEE MINIATURES est régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901. Le bureau est composé de :

**Président : Alain CHANTEGRET**  
**Vice-Président : Dominique BOST**  
**Secrétaire : Edith TOURNIER**  
**Secrétaire-Adjoint : Jean-Pierre CHAMBET**  
**Trésorier : Michel GIRARD**  
**Trésorier-Adjoint : Christian TOURNIER**

Elle regroupe des collectionneurs de jouets miniatures de toutes échelles, tel que des passionnés de Citroën, Dinky Toys, Panhard, Peugeot, Pompier, Taxis et transports en commun, Traction Avant Citroën, Travaux Publics.



**Le 19 avril** nous avons organisé le 4<sup>ème</sup> Rassemblement de Véhicules, Matériel et Miniatures de Pompier et de Secours dans le parc au Musée Henri Malartre

Cette année le club a ouvert son site Internet :

[www.rochetaillee.miniatures.com](http://www.rochetaillee.miniatures.com)

**Le 17 mai 2009**, une visite à Annonay (07) était organisée où nous avons visité L'Espace Joseph Besset qui créa en 1937 le système de cars « Isobloc » dont se sont inspirés tous les constructeurs de cars actuels, le musée des papeteries Canson et des Frères Montgolfier inventeurs des montgolfières.

**Le 14 juin 2009** le Club Rochetaillee Miniatures a participé à l'organisation de la Brocante de Rochetaillee/Saône.

**Le 3<sup>ème</sup> dimanche de septembre de chaque année** nous



organisons à la Salle d'Animation Rurale de Couzon au Mont d'Or une Bourse Echange de jouets miniatures. Cette manifestation regroupe des collectionneurs des 6 coins de l'hexagone. Cette année pour notre 24<sup>ème</sup> édition malgré les journées du patrimoine, les manifestations alentours et surtout malgré Internet nous avons pu réunir un nombre plus important d'exposants et collectionneurs que les années précédentes. Comme chaque année nous avons offert à chaque exposant une miniature à l'échelle 1/43, il s'agissait d'une Citroën C4 de 1931.

L'Assemblée Générale Ordinaire a eu lieu le 20 novembre 2009. ■

### Projets pour 2010.

- Au printemps dans la Salle des Fêtes de Rochetaillee sur Saône : Carrefour du Collectionneur
- 18 avril 2010 dans le parc du Musée Henri Malartre : 5<sup>ème</sup> Rassemblement de Véhicules, Matériel et Miniatures de Pompier et de Secours
- 19 septembre à la Salle d'Animation Rurale de Couzon au Mont d'Or : 25<sup>ème</sup> Bourse Echange de jouets miniatures
- 9 et 10 octobre : Sortie du Club, le lieu n'est pas encore défini

### ROCHETAILLEE MINIATURES

**BP 48 - 69270 FONTAINES SUR SAONE**

**EMail : [rochetailleemini@aol.com](mailto:rochetailleemini@aol.com)**

**Site Internet : [www.rochetaillee-miniatures.com](http://www.rochetaillee-miniatures.com)**

**Tél : 06 11 91 71 63 et 04 74 66 59 15**

## LE TAEKWONDO À ROCHETAILLÉE

Le club fête ses 11 ans, il est connu et reconnu au plan Régional. Malgré le départ de Monsieur PINTO, le club possède toujours sa pépinière de jeunes talents avec l'objectif d'atteindre pour certains le plus haut niveau sous la direction de Maître Laurent VASSAL.

Le taekwondo, vous voulez le pratiquer à Rochetaillée, quoi de plus simple ?

Pour les - 5 ans, il suffit que l'enfant soit capable de participer au cours sans réclamer sa maman.

Dès 5 ans, l'enfant participe aux compétitions en combat souple avec les protections sans ou avec touche au plastron ou uniquement en sport loisir.

Pour les + de 40 ans et +, on pratique cet art martial en loisir, l'intensité du travail n'est pas la même que celle des -20 ans, chacun se perfectionne à son rythme.

### Horaires des cours

- pour les enfants : Technique le lundi de 18h00 à 19h30 et combat le mercredi de 18h00 à 19h30
- pour les adultes : Technique le lundi de 18h00 à 19h30 et combat le mercredi de 18h00 à 19h30

**(Les entraînements sont dispensés dans la salle des Fêtes de Rochetaillée).**

### Le Bilan sportif du Club

- 10 titres de champion de France
- 7 titres de vice-champion de France
- 10 titres de 3<sup>ème</sup> place au championnat de France
- 1 participation au championnat du monde (quart de finale) et de nombreux podiums aux opens internationaux

Présidente : Martine TABOULET

Professeur : Laurent VASSAL



CEINTURE NOIRE DEPUIS LE 4 DÉCEMBRE 2005.  
ARBITRE RÉGIONAL DEPUIS LE 10 DÉCEMBRE 2006.

VICE-CHAMPION DE FRANCE CATÉGORIE VÉTÉRAN 1 EN -68KG.

ENSEIGNE LE TAEKWONDO DEPUIS 2004. ET À REPRIS CETTE ANNÉE IL A REMPLACÉ MONSIEUR PINTO EN 2009 ET A FORMÉ 3 CEINTURES NOIRES 1ÈRE DAN :

- MAXIME LESNYKOV,
- DORIANE GALLAND
- MARIE GAGNIEUR

## LE YOGA CLUB DE ROCHETAILLÉE

Le YOGA CLUB de Rochetaillée a fêté ses 10 ans le 3 juin 2009 lors de son assemblée générale. A cette occasion nous avons partagé un repas amical offert par le club.

Cette année en plus des cours réguliers du mercredi, Catherine PICK nous a fait profiter d'un enseignement profond sur la philosophie et le sens des chakras en 2 samedis matin.

La pratique du yoga permet à chacun de retrouver dans les mouvements du corps alliés à la respiration un temps d'apaisement et de bien-être.

Une ambiance sympathique entre tous et toutes contribue à fidéliser les membres du club et cette année encore les 2 cours du mercredi sont complets dès les inscriptions du mois de septembre.

Actuellement deux cours sont assurés à la salle Jean Chambon :

- le mercredi matin de 9 h. à 10 h.30
- le mercredi soir de 19 h.15 à 20 h.45

**Présidente : Madeleine GALLAND - 04 26 65 71 71**

**Vice-présidente : Véronique PAUZIN**

**Trésorière : Michelle LEPETIT**

**Secrétaire : Annette DUMAS**

**04 78 22 74 13 mail : aetbdumas@yahoo.fr**



## U.M.A.C

### UNION DES MUTILES ET ANCIENS COMBATTANTS

#### SECTION DE FONTAINES-SUR-SAÔNE - VAL DE SAÔNE

Comme chaque année, nous avons participé aux différentes cérémonies de commémoration, avec le respect du devoir de mémoire envers tous les combattants ayant assumé la tâche de défendre notre pays.

L'UMAC est à la disposition de tous les anciens combattants pour tout dossier les concernant.

Notre association assure des permanences de 9h30 à 11h30 – sauf en juillet – août :

- chaque 1er samedi du mois, salle Jean Chambon à Rochetaillée sur Saône
- les 3èmes samedis salle des sociétés, 34 rue Pierre Carbon à Fontaines sur Saône

En 2009 les membres de l'association ont participé aux cérémonies du 8 mai et du 11 novembre à Rochetaillée-sur-Saône ainsi qu'à d'autres commémorations sur les communes voisines.

#### **Prévision d'activités pour 2010 :**

- Visite de la base aérienne 942 (date à déterminer).
- Samedi 23 janvier : assemblée générale.
- Le 7 mars : repas dansant avec orchestre.
- En avril : participation à l'assemblée générale de l'UMAC du Rhône.

- En mai : concours de pétanque au clos bouliste.

- Au cours de l'année : participation aux différentes cérémonies commémoratives à Rochetaillée et dans les communes environnantes.

En projet : un voyage d'une journée dans la Drôme. ■

#### MEMBRES ACTIFS DU BUREAU

**Président : Yves Chatrouilloux**

**Président adjoint : Robert Chardon**

**Vices présidents : Robert Chatenoud – fêtes et cérémonies, Max Giroud – relations extérieures, Gisèle Vieux – chargée des veuves.**

**Secrétaire général : Bernard Fressard**

**Secrétaire adjoint : Georges Duval**

**Trésorier général : Gisèle Vieux**

**Porte-drapeau Martial Boyat – suppléant Georges Duval**



COMMÉMORATION DU 8 MAI



## TENNIS CLUB DE ROCHETAILLÉE

Le Tennis Club de Rochetaillée (TCR), association sportive régie par la loi 1901 née le 15 décembre 1979, possède 3 courts.

Il regroupe 43 adhérents dont 9 enfants âgés de 6 à 11 ans inscrits à l'école de Tennis sous l'autorité de Didier BRET-MOREL, professeur diplômé d'Etat.

### L'Assemblée Générale a eu lieu le 6 novembre 2009

- **Présidente : Marie-Line CABIROL**
- **Secrétaire : Frédéric ROCHE**
- **Responsable des Animations : Jocelyn NADIN**
- **Responsable Comité/Ligue de Tennis : Gérard JEGO**
- **Responsable de l'Ecole de Tennis : Sophie JOURNET**
- **Responsable Sportif : François VUAGNAT**
- **Trésorier : Florent AUGER**
- **Trésorier-Adjoint : Daniel JACQUIER**

### L'assemblée a voté le remplacement de 2 membres démissionnaires du bureau :

- le secrétaire Frédéric ROCHE remplacé par Gérard JEGO qui conserve son poste de Responsable du Comité/Ligue de Tennis.
- le responsable sportif François VUAGNIAT remplacé par Jacques ULLIAC.

### BILAN SPORTIF SAISON octobre 2008- septembre 2009

#### Championnats du Rhône Séniors (octobre et novembre 2009).

L'équipe sénior termine 3<sup>ème</sup> de sa poule avec 3 victoires, 1 défaite et 1 match nul et se maintient en 1<sup>ère</sup> série.

#### Championnats du Rhône vétérans (octobre et novembre 2009).

Trois équipes masculines engagées : + 35 ans, + 45 ans et + 55 ans.

L'équipe + 35 ans (1<sup>ère</sup> série) termine à la 4<sup>ème</sup> place de sa poule avec 2 victoires et 3 défaites, elle jouera l'an prochain en 2<sup>ème</sup> série.

L'équipe + 45 ans termine 3<sup>ème</sup> de sa poule avec 3 victoires, 1 défaite et 1 match nul et se maintient en 2<sup>ème</sup> série.

L'équipe + 55 ans avec 5 victoires sur 5 rencontres monte en division supérieure c'est-à-dire en 1<sup>ère</sup> division

### Le challenge des doubles mixtes (mai 2009)

opposait cette année les clubs de Rochetaillée, Couzon et celui de Collonges au Mont d'Or. La victoire a été remportée par le club de Couzon au Mont d'Or devant celui de Collonges au Mont d'Or.

La cuillère de bois est revenue à Rochetaillée sur Saône.

**Le tournoi OPEN du Val de Saône (juin 2009)** organisé conjointement avec le Tennis-Club de Sathonay-Camp a vu s'affronter 90 participants répartis sur 3 tableaux.

Il s'est achevé sur les victoires de :

- Anne ROSENSTIEL (15/3) qui bat Lise BRAC DE LA PERRIERE (30/2) en 2 sets 6/2, 6/2 dans le tableau simple dames (+ de 35 ans).
- Yves SANDEAU (15/3) qui bat Pascal REBY (15/2) en 3 sets 6/2, 3/6, 7/6 dans le tableau simples messieurs (+ de 35 ans).
- Yves SANDEAU (15/3) qui bat Philippe MARTIN (30) en 2 sets 6/4, 6/1 dans le tableau simples messieurs (+ de 45 ans).

### Le Challenge inter-villages (Septembre 2009)

auquel participait cette année, les tennis-clubs de Rochetaillée, Sathonay-Village, Sathonay-Camp, Fontaines sur Saône, Fontaine Saint-Martin et Collonges au Mont d'Or.

Rochetaillée sur Saône a remporté le grand chelem en s'adjugeant la victoire dans les trois disciplines (doubles hommes, doubles mixtes et doubles 3<sup>ème</sup> série) devant les valeureux clubs de Collonges au Mont d'Or et Fontaines sur Saône. ■

**Adresse : 185 Quai Pierre DUPONT**

**69270 ROCHETAILLÉE SUR SAÔNE**

**Permanence : Samedi et Dimanche de 10h à 12h au Club-House**



### Les lauréats du Tournoi du Val de Saône 2009

DE GAUCHE À DROITE :

FABRICE LANDRY (15/3, ROCHETAILLÉE)  
1/2 FINALISTE + 35 ANS,

YVES SANDEAU (15/3, ROCHETAILLÉE) VAINQUEUR DES  
SIMPLES MESSIEURS + DE 35 ANS ET + DE 45 ANS

ANNE ROSENSTIEL (15/3, CALUIRE) VAINQUEUR + 35 ANS.

PASCAL REBY (15/2, ASCUL) FINALISTE + 35 ANS

PHILIPPE MARTIN (30, ASPTT) FINALISTE + 45 ANS

## ASI ASSOCIATION SPORTIVE INTERCOMMUNALE

L'Association Sportive Intercommunale est un centre de loisirs qui accueille les enfants pendant toutes les périodes de vacances scolaires et notamment une grosse fréquentation l'été.

Nous proposons des activités à dominante sportive pour chaque tranche d'âges à partir de 3 ans et jusqu'à 17 ans, répartie en 3 centres bien distincts :

- Les 3-6 ans
- Les 6-15 ans
- Les 15-17 ans

Pour les plus petits, les 3-6 ans, Marie Christine Fèvre met en place des stages pour les éveiller à travers diverses activités.

- Des stages multi activités sur des thèmes différents chaque semaine. Ils sont rythmés par les travaux manuels, les jeux de ballons ou autres grands jeux. Ces activités sont possibles dès 3 ans.
- Des stages spécifiques (Poney, Gym, Mini tennis, Marionnettes, etc ...) avec un suivi et une évolution sur la semaine. Encadrés par des animateurs spécialisés ou par des partenaires, ces stages sont destinés aux enfants à partir de 4 ou 5 ans.

Pour les 6-15 ans, la tranche d'âge est elle-même divisée en 2 avec les 6-10 et les 11-15. Laurent Dechavanne et son équipe permettent aux enfants l'initiation à différents sports sous forme de stages.

- Des stages multisports adaptés aux envies et aux souhaits des enfants.

Pour les 6-10 ans, ils seront soit exclusivement sportifs (Stages Speedyissimo), soit entrecoupés d'activités manuelles (Stages Softyissimo).

Pour les 11-15 ans, les multi sports (Power attitude) sont à base de sports de raquettes, de ballons et d'activités extérieures.

- Des stages spécifiques (Trampoline, Escrime, Tennis, Poney etc...) permettent aux enfants de progresser dans une discipline sur une semaine. Ces stages sont encadrés par des animateurs spécialisés.

- Des mini-camps (Eaux Vives, Football, Pêche...) sont organisés pendant les vacances d'été et un camp de ski pour les vacances de Février.

Les inscriptions à ces stages se font à la semaine, soit en demi-journée, soit en journée complète.

Le centre 15-17 ans a vu le jour pour les vacances de la Toussaint 2009. Benjamin Martinez propose des activités à la carte qui permettent de s'adapter aux emplois du temps des jeunes. Ce qui rend possible une grande flexibilité dans le choix et la durée des activités (demi-journée, journée, semaine).

Ce nouveau centre devrait permettre aux jeunes de s'investir dans des projets mais aussi de mobiliser leur énergie autour d'activités réalisées en groupe.

Hors périodes de vacances scolaires, le Vendredi sera le jour de rencontre des jeunes pour différentes activités sportives, sorties, formation ou mise en place de projets.

En termes d'effectifs, l'ASI accueille environ 1000 enfants du val de Saône dont 52 Rochetaillards pendant l'été, soit une très forte progression cette année. ■

L'équipe ASI.



## SAPEURS-POMPIERS : UNE ANNÉE TRÈS ACTIVE

Le nombre d'interventions des pompiers fontainois ne cesse d'augmenter depuis quelques années. A l'heure où nous écrivons ces lignes, nous prévoyons un nombre d'interventions approchant les 700 d'ici la fin de l'année 2009.

Pour répondre à ces demandes de secours, les 34 sapeurs-pompiers de Fontaines s'efforcent d'assurer une disponibilité 24h/24h du casernement (CT) en journée, les nuits et les week-ends. Parfois, ce sont plusieurs interventions qui sont traitées simultanément sur le secteur.

De nouveaux sapeurs pompiers sont venus grossir les rangs. Certains ont réussi avec succès les modules de formations de base, d'autres

déjà formés et opérationnels ont simplement fait l'objet d'une mutation en venant habiter sur le secteur des trois communes : Fontaines sur Saône, Fontaines Saint Martin et Rochetaillée.

Lors d'une visite courant juillet, le colonel Bouvier (commandant du groupement centre-nord) a remercié l'ensemble du personnel pour le travail accompli et notamment le chef de casernement (CT) pour son investissement dans la gestion et la dynamisation du CT. C'est au cours de cette visite que le chef de centre, P Beyrand, a été promu au grade capitaine. C'est une reconnaissance pour cet officier sapeur-pompier qui compte plus de 25 années d'investissement au service d'autrui.

Vous souhaitez mettre votre disponibilité au service des autres ! Venez en parler avec nous 223112 ou 0622778813

Les pompiers remercient la population pour son accueil lors des tournées de calendriers et ils vous souhaitent une bonne année 2010. ■





## LE SIVRE : UN SYNDICAT ET DEUX RUISSEAUX !

Depuis sa création en 1998, aux côtés du Grand Lyon et du Conseil Général, le Syndicat Intercommunal du Vallon du Ruisseau des Echets regroupe les communes de Rochetaillée, Fleuriu et Fontaines Saint Martin. Il assure, sur le parcours qui traverse ces 3 communes, la gestion du ruisseau des Echets. Sa mission vise à maintenir et à transmettre un « capital naturel ». Le vallon du ruisseau des Echets est classé Espace Naturel Sensible : il représente une coulée verte de 200 hectares.

Le SIVRE a engagé une démarche « Projet Nature » dont le but est prioritairement de protéger, mettre en valeur, puis gérer un vallon naturel et un ruisseau fragilisé par sa traversée de la zone d'activités des Echets, l'urbanisation du plateau, et un usage



antérieur de décharge dans le fossé asséché. Le budget est assuré par le Grand Lyon, les Conseil Général et les 3 communes concernées.

Le syndicat mène chaque année des actions pédagogiques auprès des élèves des écoles primaires des 3 communes concernées en faisant intervenir des associations d'éducation à l'environnement et au développement durable. Il organise diffé-

rentes opérations relatives à l'entretien du ruisseau et des cheminements (nettoyage, entretien, balisage, élagage, lutte contre la renouée et les ronces...).

Il mandate régulièrement à cet effet la structure Rhône Insertion Environnement, soutenue par le Département du Rhône et également appelée « brigade verte ». Elle permet à des personnes au RMI de reprendre pied dans le monde du travail en étant encadrées par des professionnels de l'environnement.

Ces dernières années, les habitants volontaires ont activement participé à des opérations de nettoyage, lors des journées de l'environnement. En 2010, nous proposerons une nouvelle opération. Ce sera aussi l'occasion de partager un moment convivial sur un site naturel protégé et d'en faire découvrir les richesses et les enjeux. Les enfants et adolescents seront bien sûr invités.

Depuis 2005, le SIVRE a vu ses compétences étendues. Il assure ainsi la gestion de la zone humide de Fontaines Saint Martin, située à proximité du moulin des Prolières.

La commune de Fontaines St Martin a souhaité mettre en valeur cette vaste zone naturelle de 25 000 m<sup>2</sup> traversée par le ruisseau des Vosges.

L'urbanisation du bassin versant amène une imperméabilisation des terrains de plus en plus importante. Il en résulte une diminution des infiltrations dans le sol au profit d'un ruissellement de plus en plus fort. La conséquence pour le ruisseau des Vosges est l'accroissement des crues, en nombre et en force. Cette zone humide, qui s'étend aussi sur Cailloux sur Fontaines, joue donc un rôle « d'éponge » en absorbant momentanément l'excès d'eau et en le restituant progressivement. Ce faisant, elle diminue l'intensité des crues et joue le rôle de réservoir naturel. Elle contribue au maintien et à l'amélioration de la qualité de l'eau en agissant comme un filtre épurateur. Elle offre à la végétation une humidité constante et bénéficie donc d'une forte



biodiversité. Elle constitue un habitat privilégié pour de nombreuses espèces animales et végétales. Ainsi, les roselières servent d'abri et de site de reproduction pour une grande diversité d'espèces animales telles que les insectes, les oiseaux et les amphibiens.

Une étude d'aménagement de la zone humide a été confiée au cabinet MEDIEVAL. A partir de cette étude, le SIVRE souhaite, dans une démarche de développement durable, organiser la découverte de cette zone par des aménagements respectueux de l'environnement. La zone humide doit rester un secteur naturel préservé et valorisé dans un esprit pédagogique. Ouvrir, dans certaines conditions, un tel milieu au public, participe à sa sauvegarde par les connaissances qu'il génère, connaissances qui seules permettent la compréhension et donc le respect.

Dans un premier temps, le public principal ciblé est celui des enfants : des éléments d'interprétation leur seront spécifiquement dédiés avec des visites pédagogiques accompagnées dans le cadre scolaire.

Afin de démarrer des aménagements, le syndicat a lancé cet été une étude pour la création, sur le site, d'une mare utilisée comme support pédagogique pour la sensibilisation à l'environnement en direction du milieu scolaire ou associatif. ■

**Gradiva's**  
Toute votre communication de la création à l'impression

14, rue Pierre-Bouvier - 69270 Fontaines-sur-Saône  
04 78 22 45 69 - 06 88 19 22 06 - 06 30 64 17 75  
contact@gradivas.com - www.gradivas.com

au service de votre imagination...

la restauration de vos enfants, c'est notre métier !

**RRC**

**RESTAURATION POUR COLLECTIVITÉS**  
"une entreprise à taille humaine"

normes européennes  
respect des normes  
bactériologiques  
produits frais  
restauration  
traditionnelle

Z.A. Lavy - 01570 Manziat - Tél. 03 85 23 99 23 - Fax 03 85 30 16 30

Urgences médicales SAMU : 15  
 Police secours : 17  
 Pompiers : 18  
 Centre anti-poison : 04 72 11 69 11  
 Sans abri : 115  
 Centre des grands brûlés  
 Hôpital St Joseph - St Luc : 04 78 61 89 48  
 Enfance maltraitée : 119  
 ERDF Urgence électricité : 0 810 333 001  
 GRDF Urgence gaz : 0 810 433 001

**Mairie de Rochetaillée/Saône**

Tel. 04 72 42 92 92 – Fax 04 78 22 70 87

**Ecole primaire :** 04 72 42 02 41  
**Restaurant d'enfants :** 04 72 42 91 49  
**Halte garderie :** 04 78 22 62 84  
**Salle des Fêtes :** 04 72 42 91 46  
**Sapeurs pompiers :** 04 78 22 31 12  
**Gendarmerie :** 04 78 22 03 02  
**ERDF Raccordement :** 0 810 476 934  
**GRDF Raccordement :** 0 810 814 724

**Serveur vocal**

(souscription de contrat – fournisseur au choix) :  
 0 810 112 212

**www.energie-info.fr**

**VEOLIA :** 0 810 000 777

**France Télécom :** 0 800 101 469

**La Poste (Fontaines-sur-Saône) :**  
 04 72 42 98 00

**SERVICES PUBLICS**

**Préfecture du Rhône :** 04 72 61 60 60

**Trésor Public (Neuville-sur-Saône) :**  
 04 78 91 31 66

**Tribunal d'instance et**

**Tribunal de Grande Instance :**  
 04 72 60 70 12

**Communauté Urbaine de Lyon :**  
 04 78 63 40 40

**après 19 heures :** 04 78 63 47 33

**Décharges publiques, déchetteries :**

RILLIEUX :

Route de Fontaines : 04 78 97 10 30

GENAY :

Avenue des Frères Lumière : 04 72 08 92 75

**DOCUMENTS A CONSERVER**

**SUIVEZ LE GUIDE POUR SAVOIR  
 COMBIEN DE TEMPS LES GARDER**

**TOUTE LA VIE**

- Les diplômes
- Le contrat de mariage
- Le livret de famille
- Le jugement de divorce
- Le livret militaire
- Les pensions civiles et militaires (et tout document les concernant)
- Tout document relatif à un accident du travail
- Les dossiers médicaux
- Le livret de caisse d'épargne
- Les actes de donation
- Les bulletins de salaire
- Tous les papiers concernant la retraite
- Les nom et adresse du notaire dépositaire de votre testament

**PENDANT 10 ANS**

- Les souches de chèques et les relevés de comptes bancaires
- Les relevés de CCP
- Tout contrat de construction ou document la concernant
- Les factures de travaux ou de réparations (si ce sont des factures d'artisans, il est préférable de les conserver 30 ans).

**PENDANT 5 ANS**

- Les baux de location (après avoir quitté le logement)
- Les quittances de loyer
- Les quittances de primes d'assurance
- Les bulletins de paie de vos employées de maison
- Les attestations de versements effectués par la sécurité sociale et les allocations familiales
- Les factures EDF GDF
- Les avertissements du percepteur

**PENDANT 4 ANS**

- Les preuves de paiement des impôts
- Les copies des renseignements donnés à l'administration des finances

**PENDANT 3 ANS**

- La redevance télévision

**PENDANT 2 ANS**

- Le contrat de travail, après sa résiliation
- Les décomptes de la sécurité sociale
- Les factures d'eau

**PENDANT 1 AN**

- Les talons de mandat et de virement
- Les factures de téléphone
- Les factures de transporteurs
- Les certificats de ramonage

**DIVERS**

- Les notes d'hôtel et de restaurant : 6 mois
- Les bons de garantie : pendant la durée de la garantie
- Les certificats de travail : jusqu'à la retraite
- Les devis : jusqu'à l'établissement de la facture
- L'état des lieux : jusqu'au remboursement de la caution
- Les factures d'objets de valeur : aussi longtemps que les objets
- Les polices d'assurances : jusqu'à leur résiliation

**Nous remercions les annonceurs qui ont rendu possible la publication de ce 28<sup>e</sup> numéro. Nous espérons que les lecteurs réserveront un accueil favorable aux artisans et sociétés qui ont bien voulu aider à son financement.**

CHAUFFAGE - MULTI ENERGIES  
PLOMBERIE - SALLE DE BAINS  
POMPES À CHALEUR

*un professionnel à votre écoute*

**P.Z. CHANFRAY**  
Installateur agréé PG

190, rue du Musée  
69270 Rochetaillée-sur-Saône  
Tél. 04 78 22 28 47 - Port. : 06 72 09 70 71  
pzc.chanfray@wanadoo.fr - www.pzc-chanfray.com

restaurant *depuis 1969*  
**LA GUINGUETTE**  
*chez la Rose*

*vous propose dans son site naturel*



cuisine traditionnelle  
glacier - bar  
terrasse ombragée  
et plage en bord de Saône

formules du jour le midi uniquement  
du lundi au vendredi - sauf fériés

539, chemin de la Plage - 69270 Rochetaillée-sur-Saône  
Tél. 04 78 22 05 26 - Fax 04 78 22 69 93



MUSEE HENRI MALARTRE  
LYON - ROCHETAILLÉE SUR SAONE  
AUTOS - MOTOS - CYCLES

## 50<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE DU MUSEE HENRI MALARTRE



### CALENDRIER 2010

#### **DIMANCHE 9 MAI**

#### **GRAND PRIX de LYON (édition spéciale)**

Randonnée touristique de BRIGNAIS à  
ROCHETAILLÉE-sur-SAONE, ouverte aux  
autos et motos des origines à 1940.

#### **SAMEDI 5 & DIMANCHE 6 JUIN**

#### **JUBILE du MUSEE**

Rassemblement de véhicules de collection à  
LYON et ROCHETAILLÉE.

#### **SAMEDI 23 OCTOBRE**

#### **L'ION RALLYE**

Rassemblement et randonnée de véhicules  
électriques LYON - POLEYMIEUX au MONT  
d'OR - ROCHETAILLÉE

#### **OCTOBRE**

#### **CONSERVATION et RESTAURATION du PATRIMOINE AUTOMOBILE**

Séminaire organisé par l'Institut National du  
Patrimoine (Ministère de la Culture)  
à l'intention des Conservateurs des musées  
de l'automobile d'Europe.

#### **DU VENDREDI 5 AU DIMANCHE 7 NOVEMBRE SALON EPOQU'AUTO**

à Lyon Eurexpo

[www.musee-malartre.com](http://www.musee-malartre.com)



# Fête des lumières

8 décembre 2009



*Ecole du cirque*



*Crèches des enfants*



*Ecole du cirque*

